

NUMERO 8921

MARDI 5 Mai 2015

150 FCFA

● *Sciences et technologie*

Porter un costume change la façon de penser P. 19

● *A la Présidence de la République*

Le Chef de l'Etat reçoit une délégation du Nigeria


Elh Zakari A. Gado ONEP

Photo de famille du Chef de l'Etat avec la délégation des investisseurs nigérians

Le Président de la République, Chef de l'Etat Issoufou Mahamadou a reçu en audience, hier, une importante délégation d'investisseurs venus du Nigeria conduite par l'ancien Président Olusegun Obasanjo et l'homme d'affaires Aliko Dangote. Après l'audience, le Président Obasanjo a placé leur rencontre dans le cadre du renforcement de la coopération économique, de la fraternité entre le Niger et son grand voisin du Sud pour le développement mutuel.

M. Obasanjo a ajouté être venu avec l'homme d'affaires Aliko Dangote qui est l'un des plus grands investisseurs africains en Afrique pour voir comment et dans quels secteurs et régions, les opérateurs économiques nigérians peuvent, en partenariat avec leurs frères nigériens, investir. M. Olusegun Obasanjo a aussi souligné que le Nigeria va avoir bientôt un nouveau gouvernement à l'issue des élections générales qui ont eu lieu.

Le Nigeria, a-t-il dit, entend insuffler une grande coopération entre les deux pays frères et entre les deux Présidents, le Président élu Muhammadu Buhari et son frère Issoufou Mahamadou.

● **Zabeirou Moussa**

● *Assemblée nationale*


Idrissa HimadouONEP

Les députés adoptent la modification de loi sur la réglementation des télécommunications pour la lutte contre les fraudes au bonus et les menaces d'emplois par externalisation des activités

P. 3

● *Cérémonie de prise de fonction de la ministre déléguée auprès du ministre d'Etat, ministre des Mines et du Développement Industriel, chargée du Développement Industriel*

Mme Sani Mariama Moussa a pris officiellement fonction

P. 5

● *Lancement des travaux de réhabilitation de terres dégradées du plateau de Fandou Tondi*

150 ha à réhabiliter et des revenus pour les populations

P. 11

● *Nigeria*

D'ex-otages de Boko Haram racontent leur calvaire

P. 17

Journée culturelle nigérienne (JCN) à Bobigny, banlieue parisienne

Un pari très réussi

Vendredi 1er Mai 2015: fête du travail, c'est connu. Mais, le vendredi 1er Mai 2015, à Bobigny, dans la banlieue parisienne, se doit d'être connu désormais. En effet, à l'initiative de l'Association des Nigériens Résidents en France (ANRF), Bobigny a abrité une journée culturelle nigérienne autour du thème : « la culture au service de la paix ».

Parrainée par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et l'Ambassade du Niger en France, cette journée a drainé une foule immense de Nigériens et Nigériennes résidant en France.
Jamais une manifestation festive n'a pu faire déplacer autant de nos compatriotes à Paris. En effet, à nos compatriotes venus de tous les coins de la France sont venus s'ajouter ceux résidant dans plusieurs autres pays de l'Europe, pour marquer l'unité et la cohésion du peuple nigérien partout où il se trouve.
Cette immense foule a d'ailleurs longuement applaudi la ministre d'Etat à la Présidence de la République, également président du PNDS-Tarayya. M. Mohamed Bazoum, en mission à Paris, a tenu à marquer de sa présence la cérémonie d'ouverture. L'ambassadeur Abderahamane Mayaki y était également.
Au delà, de son caractère intellectuel marqué par des conférences et des ateliers, la journée a été surtout festive. Exposition d'arts du Niger, défilés d'habits traditionnels du Niger, dégustation de mets du terroir nigérien ont étéb organisé à cet effet. Et le clou a été la prestation de nos artistes avec le grand Mali Yaro, Abdel Zamani, Rabé et les autres, tous invités pour la circonstance. Pour un coup d'essai, comme on dit, ce fut un coup de maître. Il appartient désormais aux dirigeants de soutenir ce genre d'initiative fédératrice.



DR

Lestenau Ibrahim,
Ambassade du Niger à Paris

Journée d'échanges sur la communication en temps de crise au Ministère de la Santé Publique

Pour une bonne gestion de l'épidémie de méningite

Dans le cadre des efforts de l'Etat dans sa riposte contre l'épidémie de méningite, le ministère de la Santé Publique avec l'appui de l'Organisation Mondiale de la Santé a organisé le 30 avril dernier, dans la salle de réunion dudit ministère, une journée d'échanges sur la communication en temps de crise. C'est le Secrétaire général adjoint du Ministère de la Santé Publique, M. Hamadou Moussa, qui a présidé l'ouverture de cette rencontre qui a regroupé des journalistes et des communicateurs, des cadres du ministère de la Santé Publique mais aussi un expert en communication et plaidoyer du Bureau régional de l'OMS, M. Rodrigue B. Barry.


Issa Moussa/ONEP

Lors de la journée d'échanges

En ouvrant cette rencontre d'échanges, le secrétaire général adjoint du ministère de la Santé Publique, M. Hamadou Moussa a rappelé que la communication n'est jamais une fin en soi. Quand tout va bien, elle accompagne les performances de l'organisation ; mais quand surviennent les crises, elle devient un système de défense. ''La crise fait partie du quotidien en cas de grève, d'épidémie, de licenciement, d'incendie, de rumeurs malveillantes aucune entreprise n'est à l'abri de ce genre d'incidents'' a-t-il dit, précisant que cette journée est une occasion pour les participants d'échanger avec l'expert en communication et plaidoyer du Bureau régional de l'OMS M. Rodrigue B. Barry et d'avoir des rudiments qui permettraient de mieux faire face à des situations de crises multiples qui pourraient se présenter.
Selon M. Hamadou Moussa, cette contribution de l'OMS vient à point nommé car elle vient à un moment où l'Etat du Niger est en train de vacciner les tranches d'âges de 2 à 15 ans qui sont les couches les plus vulnérables face à la méningite. Il a exhorté les communicateurs et journalistes à informer et inviter la population à se rendre très vite dans le centre de santé le plus proche surtout les patients qui présentent des signes tels que la fièvre, des vomissements, une raideur de la nuque ou une fontanelle bombée chez l'enfant. Le SGA du ministère de la Santé publique a assuré que la méningite est une maladie guérissable si le malade arrive vite au centre de santé. Pour lui, cet appui renforcera la qualité des actions entreprisses en vue de lutter contre les crises au grand bénéfice de la population nigérienne. Il a invité les participants à l'assiduité avant de remercier l'OMS pour tous les appuis techniques et financiers apportés au ministère de la Santé Publique et au profit des populations.
Auparavant, l'expert en communication et plaidoyer à l'OMS, M. Rodrigue B. Barry a rappelé que dans cette situation d'épidémie que traverse le Niger, l'ensemble des partenaires dont l'OMS restent aux côtés de notre pays pour lui apporter l'appui technique et financier nécessaire. Il a estimé que cette rencontre d'échange sur les concepts adoptés en situation d'épidémie est une occasion pour les acteurs de partager ces concepts qui peuvent leur être utiles pour faire face à une telle situation précisant toutefois que ces concepts ne sont certes pas nouveaux mais leur appropriation est plus nécessaire dans le contexte actuel.

Mamane Abdoulaye

Santé /Infections au VIH-SIDA

La promotion de comportements responsables

Pour être contaminé (e) par le VIH, donc avoir le virus du SIDA dans le corps, il faut que 2 conditions soient réunies nous renseignent les spécialistes de la lutte anti-Sida. Il faut que un des liquides suivants donne l'opportunité au virus d'immigrer d'une personne à une autre : Il s'agit principalement du sang, du sperme, des secrétions vaginales, du liquide pré séminal et du lait maternel.

Toutefois, pour qu'il y ait un risque de contamination, il faut que ces liquides aient pu contenir le VIH (virus responsable du sida). Tous les autres liquides – comme la salive, la sueur, les larmes, l'urine – ne peuvent pas transmettre le VIH SIDA, donc conduire à une contamination, indiquent les spécialistes. Le virus doit pouvoir entrer à l'intérieur d'une autre personne : par une muqueuse (gland, vagin, anus…), par une blessure ouverte permettant le contact avec le sang ou par une injection (aiguille contaminée). Ces conditions de transmission demandent un contact direct. La peau est une barrière au passage du VIH. Si ces deux conditions sont réunies et seulement si, une contamination est possible. De manière générale donc le SIDA se transmet principalement par contact sexuel avec une personne infectée. Le virus se trouve dans le sang et certaines sécrétions corporelles (sperme, sécrétions vaginales).
Une contamination est aussi possible en cas de transfusion de sang contaminé, d'injection de drogues ou même d'injection faite dans un établissement de santé avec une seringue mal stérilisée mais c'est de plus en plus rarissime, heureusement. Voilà pour ce qui est des conditions dans lesquelles on peut attraper le SIDA. Par contre, le virus du SIDA ne se transmet pas, par exemple : en serrant la main de quelqu'un, en mangeant au restaurant, en utilisant un téléphone public, en utilisant des toilettes publiques, en allant à la piscine, pas plus que chez le médecin ou le dentiste. Le SIDA ne se transmet pas aussi par des éternuements ou la toux, ni en embrassant quelqu'un, ni par des piqûres de moustiques, ni par des morsures d'animaux, ni en caressant un animal. Il ne se transmet pas en vivant avec des personnes atteintes du SIDA, tant qu'il n'y a pas de relations sexuelles ou de contact avec du sang ou des sécrétions corporelles (sperme, sécrétions vaginales). S.I.D.A signifie syndrome de l'immunodéficience acquise.
Ce syndrome est un ensemble de symptômes reliés au virus du sida. Comment peut-on savoir que son partenaire est infecté par le VIH SIDA ? Selon les spécialistes, Il n'y a pas nécessairement d'indices physiques qui peuvent permettre de savoir si une personne est atteinte du VIH ou d'autres infections. Le seul moyen pour savoir si notre partenaire est infecté est de passer des tests de dépistage du VIH et des ITS (infections transmissibles sexuellement). Est-ce qu'il y a des symptômes qui indiquent qu'une personne a attrapé le SIDA ? Pas nécessairement répondent les professionnels de la santé. Un faible pourcentage de gens a des réactions ou des symptômes à la suite d'une infection. Pour être fixé, il est important, d'aller faire son test de dépistage. Il est gratuit, anonyme et confidentiel. Mais toujours est-il que mieux vaut prévenir que guérir car jusqu'à preuve du contraire, la prévention est la meilleure arme dans la lutte contre la transmission du VIH SIDA. L'abstinence, la fidélité, le port de préservatif, sont des pratiques, des comportements clés qui préservent à jamais de l'infection au VIH SIDA.

Rassemblés par
Issaka Saïdou



Assemblée nationale

Les députés adoptent la modification de loi sur la réglementation des télécommunications pour la lutte contre les fraudes au bonus et les menaces d'emplois par externalisation des activités

Les députés ont consacré la plénière d'hier à l'examen et l'adoption du Projet modifiant et complétant l'Ordonnance n°99-045 du 26 octobre 1999 portant Réglementation des Télécommunications. Comme il l'a fait à l'occasion de l'adoption du Projet de loi instituant la passerelle unique, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, M. Abdou Mani, a défendu et justifié ce Projet de loi par la volonté du Gouvernement d'encadrer des pratiques dont usent les Operateurs de téléphonie cellulaire et qui s'avèrent contre les intérêts du consommateur et du Trésor public nigériens.



Idrissa Hamadou ONEP

Lors du vote de la loi hier à l'hémicyle

Parmi les pratiques que la loi veut encadrer, il ya par exemple la pratique de la bonification qu'utilisent abondamment les Operateurs. Pendant longtemps, a expliqué le ministre Abdou Mani, l'Etat n'avait aucun moyen de contrôle du volume des opérations et donc du chiffre d'affaires des operateurs installés au Niger. Il a fallu, à travers l'Autorité de régulation ARTP, l'installation de machines sophistiquées de contrôle de trafic pour faire ressortir par exemple que les deux plus grands Operateurs privés à savoir AIRTEL NIGER et ORANGE NIGER ont fait respectivement un chiffre d'affaires de 98 milliards 779 millions et 34 milliards 691 millions de FCFA. Sur chacun de ses chiffres d'affaires les taxes à reverser à l'Etat s'élèvent à 19% pour la TVA et 3% de turtelle.

Mais les deux Operateurs ont contesté. L'un a estimé que 40% de son chiffre d'affaires est constitué de bonus donc pas non imposable et l'autre conteste l'imposition sur 50% de son CA. Le Gouvernement était obligé de s'en remettre à une conciliation entre les Operateurs et l'ARTP. Aussi, a dit le ministre Abdou Mani, devant une telle mauvaise foi la solution est de légiférer pour encadrer la distribution massive des bonus qui sont en réalité des opérations qui couvrent des activités de fraude fiscale. Aussi la modification de la loi à ce niveau a été de limiter la bonification à seulement 2% du volume de trafic en minutes de communication non imposables de tous droits et taxes que l'Operateur peut accorder à sa clientèle.

L'autre modification de la loi a concerné aussi la protection des travailleurs nigériens notamment les mainteneurs des installations techniques recrutés par les Operateurs de Téléphonie et qui sont souvent licenciés quand l'activité de maintenance est externalisée par l'Operateur de téléphonie c'est-à-dire cédée à une tierce personne. La modification de la loi ici est de faire obligation dans le cadre de l'externalisation d'une activité, aux personnes physiques ou morales qui reprennent l'activité à la prise d'une licence et donc le respect d'un cahier de charges qui garantie le respect des contrats de travail avec tous les avantages acquis.

La modification a été approuvée par les députés par 78 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Mahaman Bako

A la Primature

Le Chef du gouvernement reçoit une délégation des acteurs humanitaires comprenant des ONG, des donateurs ainsi que les agences de Système des Nations Unies

Le Premier ministre, Chef du gouvernement, SE. Brigi Rafini, a reçu, hier après midi, une délégation des acteurs humanitaires comprenant des ONG, des donateurs ainsi que les agences de Système des Nations Unies. A leur sortie d'audience, le Coordonnateur du Système des Nations Unies au Niger, M. Fodé Ndiaye a déclaré avoir échangé avec le Premier ministre, Chef du gouvernement, sur la meilleure stratégie à adopter afin d'apporter l'appui requis à la région de Diffa pour faire face à l'afflux des populations suite à des décisions compréhensibles sécuritaires prises par le gouvernement.



Idrissa Hamadou ONEP

Lors de la rencontre à la Primature

Le Coordonnateur du Système des Nations Unies au Niger a par ailleurs indiqué avoir assuré le Premier ministre de leur appui, tout en respectant tous les principes humanitaires, en veillant aussi à la protection des populations, en veillant au respect des conventions internationales et en veillant à une meilleure planification des opérations. «Sur tous ces aspects, nous avons eu comme à l'accoutumée une oreille attentive du Premier ministre et je pense que nous sommes tous en ordre de bataille sous le leadership du gouvernement à appuyer ces populations , à alléger leurs souffrances et à veiller à ce que toutes les conditions soient réunies pour un bon accueil de ces populations», a noté M. Fodé Ndiaye. Il devait enfin exprimer ses remerciements à tous les acteurs humanitaires qui sont mobilisés pour cette noble cause.

Laouali Souleymane

unissons-nous pour les enfants

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE



La Représentation de UNICEF à Niamey, République du Niger lance un avis de recrutement d'un Consultant national chargé de la **Gestion de l'information en protection de l'enfant en urgences**

1. Contexte et justification

Le déplacement de plus de 100 000 personnes fuyant le conflit armé du nord-est du Nigéria dans la région de Diffa au Niger a provoqué une crise de protection de l'enfant. Les problèmes de protection affectant les enfants comprennent : la séparation de leur famille, l'association à des groupes armés, le traumatisme psychosocial et probablement la violence sexuelle basée sur le genre, l'exposition à des engins explosifs et d'autres situations d'abus, exploitation ou violence.

Dans le cadre du mandat de l'UNICEF en situation de crise humanitaire (CCC = Corporate Commitments for Children), le bureau de pays est donc en train de renforcer et d'étendre ses interventions d'urgence dans la région, en particulier dans le domaine de la protection de l'enfant. Il s'agit de : la prévention de la séparation familiale et du recrutement des enfants par des groupes armés ; la prise en charge temporaire des enfants séparés ou non accompagnés pendant la recherche de la famille en vue d'une réunification ; la mise en place d'espaces socio-récréatifs visant à fournir aux enfants un espace de normalité et à identifier les enfants et leurs accompagnants qui ont besoin d'un appui psychosocial individualisé en vue de leur apporter un soutien approprié ; la prise en charge des enfants associés aux groupes armés ; la mise en place d'un système de détection, signalement et réponse à toutes formes d'abus, exploitation et violence envers les enfants ; et la coordination des actions de protection de l'enfant entre tous les acteurs étatiques et non étatiques à travers le sous-cluster. Des financements importants sont sur le point d'être reçus pour mettre en œuvre ces interventions.

Il est donc urgent de disposer d'un système adéquat de collecte de données afin de planifier, réaliser et suivre la mise en œuvre des interventions, de mobiliser des ressources et de rapporter aux donateurs sur la base d'évidences fiables et actualisées en permanence. La section protection de l'enfant n'a pas d'Administrateur de gestion de l'information, y compris pour le programme régulier, et n'a donc pas la capacité d'assumer cette tâche additionnelle.

Un Administrateur de gestion de l'information international de niveau P3 a été demandé pour une période de 3 mois au bureau de l'Unicef à Genève, dans le cadre du Rapid Response Team (RRT) ou d'un accord avec un Standby Partner (SBP). Son rôle sera de mettre en place la base de données et le système de collecte, analyse et partage de ces données. Le Consultant national sera formé par l'administrateur international et prendra sa suite. Son rôle sera d'actualiser la base de données en permanence et de produire les compilations de données à la demande de la section et du sous cluster de protection de l'enfant.

2. Objectif de la consultation
Disposer d'un système de gestion de l'information en protection de l'enfance en urgences pour collecter, analyser et partager les données sur : 1) les enfants affectés par la séparation de leur famille, l'association avec des groupes armés, le traumatisme psychosocial, la violence sexuelle basée sur le genre, l'exposition à des engins explosifs de guerre, ainsi qu'à différents types d'abus, exploitation ou violence (nombre de cas, profil des enfants et réponse) ; 2) indicateurs pour suivre la mise en œuvre des interventions soutenues par l'Unicef ; 3) les interventions des acteurs étatiques et non étatiques (Cartographie 6W du sous cluster protection de l'enfant en urgences), en vue de planifier, réaliser, suivre, rapporter et mobiliser des ressources pour la prévention et la réponse aux urgences de protection de l'enfant, sur la base d'informations fiables et actualisées en permanence.

3. Activités spécifiques
1. Actualiser en permanence la base des données sur la protection de l'enfant en urgences dans les domaines mentionnés ci-dessus.
2. Produire des compilations des données, y compris des graphiques, tableaux, cartes, etc…, sur demande de la section ou du sous cluster protection de l'enfant pour réaliser les rapports mensuels, les rapports aux donateurs, les sitreps, etc…
3. Actualiser régulièrement la Drop Box de tous les documents-clés en protection de l'enfant en urgences accessible à tous les membres du sous cluster.

4. Résultats/produits spécifiques attendus (avec calendrier d'exécution et montant des déboursements)
1. Base de données à jour avec des données fiables.
2. Compilations de données sur demande.
3. DropBox à jour et accessible.

S'agissant de fonctions de personnel, les honoraires seront versés mensuellement, sur la base des rapports demandés produits.

5. Qualifications
1. Licence en gestion de l'information ou autre domaine pertinent.
2. Au moins 1 an d'expérience de gestion de base de données et de production de compilations et analyse de données, de préférence dans un domaine en relation avec ces TDR.
3. Maîtrise des logiciels de gestion de base de données tels que Excel, Access, etc…
4. Connaissances/Expérience relatives au mandat de l'Unicef dans les situations d'urgences et au dispositif de coordination humanitaire inter-agences, en particulier dans le domaine de la protection de l'enfant, un avantage.
5. Bonne capacité d'analyse.
6. Bonne capacité de planification et d'organisation du travail.
7. Parfaite maîtrise du français écrit et parlé. Capacité de lire des documents techniques en anglais dans le domaine de ces TDR.

6. Durée de la consultation : 6 mois

7. Supervision
Le Consultant sera supervisé par le Chef de la section protection de l'enfant. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec l'administratrice protection de l'enfant en situation d'urgences et avec la coordinatrice du sous-cluster protection de l'enfant.

8. Honoraires
S'agissant d'un consultant remplissant des fonctions de personnel, les honoraires seront calculés sur la base du barème des honoraires du Système des Nations Unies, en fonction de la complexité des tâches et des qualifications du candidat.

9. Lieu d'affectation : Niamey.

10. Conditions de travail
Le consultant disposera d'un espace de bureau, d'un ordinateur et de l'accès à Internet. Le transport sera fourni pour tout déplacement officiel à Niamey ou en région.

11. Dépôt des candidatures et date de clôture
Le dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, le formulaire P11 (Historique Personnel) à télécharger sur http://www.unicef.org/about/employ/index_apply.html ou sur le site des Nations Unies) et un CV à jour, et une copie du diplôme le plus élevé doivent parvenir à l'adresse Unicef Niger, BP 12481, 2 rue des oasis, Niamey Niger, avec la mention « ***Consultation Gestion de l'information en protection de l'enfant en urgences*** **» au plus tard le 15 mai 2015.**

Les candidats doivent indiquer dans leur lettre de motivation, leur aptitude et disponibilité à réaliser les termes de référence, ainsi que leur proposition de rémunération. Les candidatures soumises sans cette dernière ne seront pas prises en compte.

NB : L'Unicef est un environnement non-fumeur. Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Tout dossier incomplet sera rejeté. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

● Cérémonie de prise de fonction de la ministre déléguée auprès du ministre d'Etat, ministre des Mines et du Développement Industriel, chargée du Développement Industriel

Mme Sani Mariama Moussa a pris officiellement fonction

La ministre déléguée auprès du ministre d'Etat, ministre des Mines et du Développement Industriel, chargée du Développement Industriel, Mme Sani Mariama Moussa, a pris officiellement service hier. La cérémonie s'est déroulée dans la salle de réunion dudit ministère en présence du Ministre d'Etat, ministre des Mines et du Développement Industriel, M. Omar Hamidou Tchiana et le personnel du ministère.

Dans son intervention, le ministre d'Etat en charge des Mines et du Développement Industriel a d'abord souhaité la chaleureuse bienvenue à Mme Sani Mariama Moussa et s'est dit heureux de l'avoir à ses côtés pour qu'ensemble, ils travaillent main dans la main pour le développement industriel de notre pays. M. Omar Hamidou Tchiana a ensuite fait une brève présentation de son département ministériel qui comporte deux volets à savoir : le volet mines qui est dirigé par le secrétaire général et le volet industrie dirigé par le secrétaire général adjoint avec ses trois (3) directions qui mettent en œuvre la politique du développement industriel que sont : la direction de la promotion industrielle (DPI) ; celle de l'innovation et la propreté intellectuelle (DIPI) et la direction de la normalisation, de la qualité et de la métrologie.



● Seini Moussa ONEP

Lors de la cérémonie

M. Omar Hamidou Tchiana a en effet souligné l'importance de l'industrie qui dit-il est ''une source de croissance d'un pays''. Le ministre d'Etat chargé des Mines a mis cette occasion à profit pour rendre hommage à la ministre déléguée sortante Mme Kafa Rékiatou Christelle Jackou pour son dynamisme et sa contribution pour la bonne marche de son département ministériel. Il a enfin réitéré sa disponibilité pour une étroite collaboration avec la nouvelle ministre déléguée. Pour sa part, la nouvelle ministre déléguée chargée du Développement Industriel, Mme Sani Mariama Moussa s'est réjouie de l'accueil qui lui a été réservé par le ministre d'Etat et le personnel avant de solliciter la contribution de tous afin de relever les défis.

Aïchatou Hamma Wakasso

● 2ème congrès ordinaire du MODDEL Ma'aykata

M. Tahirou Guimba, investi candidat du parti aux élections présidentielles de 2016

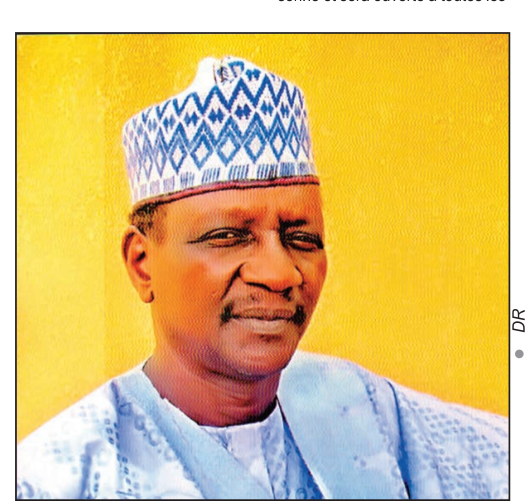
Le MODDEL Ma'aykata a tenu, le 24 avril dernier à Filingué, son 2ème congrès ordinaire sur le thème «le Moddel Ma'aykata pour une convergence patriotique pour les échéances électorales 2016 au Niger». L'ouverture des assises a été présidée par M. Tahirou Guimba, président du parti en présence des représentants des partis amis et alliés, des invités et de plusieurs congressistes venus de toutes les sections du parti. Ces assises qui se tiennent deux ans après le 1er congrès statutaire, ont procédé à un examen minutieux de la situation du parti et du climat sociopolitique actuel dans le pays. Quatre importantes recommandations ont sanctionné la fin de ces assises.

Le congrès a notamment décidé de l'investiture de M. Tahirou Guimba comme candidat du parti aux élections présidentielles de 2016. Aussi, le congrès a donné mandat au bureau politique d'investir les candidats aux élections législatives et communales. De même, le bureau politique a été mandaté pour conclure, avec tout parti ou regroupement de parti, une alliance pour les élections de 2016. Enfin le congrès a mandaté le bureau politique de procéder au remplacement des membres décédés ou démissionnaires du bureau.

Dans le discours d'ouverture du congrès, le président du MODDEL Ma'aykata a tout d'abord remercié et salué les congressistes pour leur mobilisation exceptionnelle et les invités pour leur amitié. M. Tahirou Guimba d'indiquer ensuite les objectifs assignés à ces assises qui dit-il consistent à faire un diagnostic du parti après son premier congrès statutaire tenu il y'a de cela deux (2) ans. «Le Moddel Ma'aykata se porte bien et aspire à porter un vrai changement dans le paysage politique nigérien en perpétuelle mutation» a-t-il déclaré. Aussi le choix du thème du congrès s'inscrit dans le souci constant du parti ''d'éviter à notre pays qui a temps souffert des éternels recommencements imputables à toute la classe politique nigérienne guidée uniquement par des bas intérêts''.

Pour le MODDEL Ma'aykata, la situation socio politique actuelle du pays débouchera inévitablement sur une crise majeure à l'orée des élections générales 2016 ''ou chaque camp pense conserver ou conquérir le pouvoir par la ruse en évitant le vrai chemin démocratique''. Aussi l'adoption de la « Biométrie » pour les futures échéances 2016, mais sans aucune conviction par les deux camps (majorité et opposition) est la preuve de ''la peur de la vérité qui sortira des urnes''. Un autre indicateur de possible crise, c'est selon le MODDEL, ''l'inversement du calendrier électoral qui consistera à faire les présidentielles et législatives avant les municipales qui sont le vrai baromètre''.

Aussi c'est pour éviter au peuple nigérien ''un éternel recommencement'' que le Moddel Ma'aykata demande à tous les patriotes sincères de fonder une large convergence patriotique «CAP 2016 » afin ne pas tuer notre démocratie. «Cette plate forme n'est dressée contre personne et sera ouverte à toutes les formations politiques soucieuses du développement harmonieux du Niger dans la paix. Nous lançons un appel solennel à toutes les forces vives de notre pays à savoir les associations de toutes sortes, les formations politiques » a précisé M. Tahirou Guimba invitant tous les partis politiques connus à se joindre à eux pour construire ensemble le « Niger de tous nos rêves , c'est-à-dire un pays émergeant dans les faits doté d'une gouvernance des temps modernes débarrassée des pratiques malsaines et honteuses ».



● DR

Le président du parti M. Tahirou Guimba

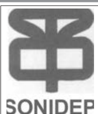
Le président du MODDEL Ma'aykata d'énumérer ensuite les questions fondamentales sur lesquelles va porter l'action de leur parti que sont entre autres une éducation saine de la famille à l'université, le renforcement des capacités nos de défense et de sécurité de nos forces de défense, l'amélioration des conditions de travail de notre justice, l'adoption d'une politique sanitaire nouvelle, une approche idoine du développement rural de notre pays et enfin un diagnostic sans complaisance de notre loi fondamentale afin d'apporter les corrections nécessaires qui soient en adéquation avec les vrais aspirations du peuple nigérien. ''Il faut proposer aux Nigériens des projets et programmes cohérents qui répondent à leur soif de Justice, d'ordre dans un bonheur partagé. La classe politique doit bannir l'exclusion, les marchandages vulgaires'' a déclaré M. Tahirou Guimba.

Dans cette optique, le président du MODDEL Ma'aykata estime que les jeunes et les femmes doivent êtres pris réellement en compte dans les projets et programmes de développement. Ils ne doivent surtout plus faire l'objet de ce qu'il a qualifié ''d'instrumentalisation puérile''. «Ce renouveau que nous voulons permettra à toute la classique politique et à l'ensemble des forces vives de notre pays de s'entendre sur un minimum vital pour tous sur tous les aspects de portée générale, notamment l'éducation, la santé, la justice, la défense, le développement rural et le socle constitutionnel. Nous devrons tout faire pour éviter à notre pays des confrontations inutiles, et créer les conditions d'une grande stabilité politique de manière pérenne » a déclaré M. Tahirou Guimba.

C'est pourquoi, le président du MODDEL a invité toute la classe politique à s'inscrire dans cette logique et à mettre les vrais intérêts du Niger au dessus de tout, invitant les deux blocs politiques ARDR et MRN à adhérer à une large convergence patriotique pour les échéances 2016. Ce congrès va d'ailleurs renforcer les groupes de travail chargés de finaliser la vision d'un Niger nouveau du MODDEL.

Revenant sur les défis actuels M. Tahirou Guimba a parlé du chômage endémique des jeunes, de la désorganisation générale de l'environnement social, l'inadaptation de la formation des jeunes, les modes de recrutement non transparents, les attaques de Boko haram dans la région de Diffa. Le MODDEL a demandé à l'état de continuer à prendre toutes les dispositions idoines en vue d'éradiquer la nébuleuse Boko Haram. « Le moddel rend un hommage mérité à nos valeureux soldats tombés sur le champs d'honneur » a assuré M. Guimba. Il a en outre précisé que le MODDEL MA'AYKATA respectera les engagements pris dans son appartenance à la MRN ceci jusqu'au terme de mandat actuel et pour les échéances générales 2016. «Notre parti reste ouvert dans une large convergence dans le strict respect de l'autre qui déboucherait sur parfaite identité de vue de toute action gouvernementale commune», a-t-il conclu.

● Siradji Sanda



REPUBLIQUE DU NIGER
SOCIETE NIGERIENNE DES PRODUITS PETROLIERS B.P 11.702
NIAMEY/ Tél. (227) 20.73.33.34 / 35

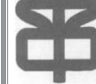
APPEL D'OFFRES N°005/DAP/2015

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation paru dans le journal quotidien « le Sahel n°8902 » du 31mars 2015.

2. La SONIDEP invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour **la fourniture de groupes électrogènes**.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règle vis à vis de l'Administration (voir détails dans les instructions aux soumissionnaires) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation des biens (Voir les DPAO pour les informations détaillées). Le marché est reparti en trois (3) lots :
Lot n°1 : **Diffa 110 KVA et 5KVA, Agadez 5 KVA ;**
Lot n°2 : **Dosso 110 KVA et 5KVA ;**
Lot n°3 : **Maradi 110 KVA et 5KVA** ;

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Département Achats et Patrimoine de la SONIDEP entre 8 heures et 17h30.
5.Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'un montant non remboursable de cent cinquante mille francs **(150.000F) CFA** auprès du Département Achats et Patrimoine au 3ème étage de la SONIDEP.
6. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.
7.Les offres présentées en **un original et quatre (4) copies** et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de 2%de l'offredevront parvenir ou être remises à la SONIDEP au **plus tard le 3 Juin 2015 à 10 heures.**
8. L'ouverture des plis sera faite le **même jour** à l'adresse ci-dessus indiquée à **11 heures** en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou de leurs représentants dûment mandatés. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.
9. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un **délai de 120 jours**, à compter de la date limite de remise des offres.
10. Par décision motivée, la SONIDEP se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

LE DIRECTEUR GENERAL
IDI ANGO OUSMANE



REPUBLIQUE DU NIGER
SOCIETE NIGERIENNE DES PRODUITS PETROLIERS B.P 11.702
NIAMEY/ Tél. (227) 20.73.33.34 / 35

APPEL D'OFFRES N°006/DAP/2015

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation paru dans le journal quotidien « le Sahel n°8902 » du 31mars 2015.

2. La SONIDEP invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour la fourniture de **100 tonnes de sucre en carreaux** ;
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règle vis à vis de l'Administration (voir détails dans les instructions aux soumissionnaires) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation des biens (Voir les DPAO pour les informations détaillées).
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Département Achats et Patrimoine de la SONIDEP entre 8 heures et 17h30.
5.Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'un montant non remboursable de cent cinquante mille francs **(200.000F) CFA** auprès du Département Achats et Patrimoine au 3ème étage de la SONIDEP.
6. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.
7.Les offres présentées en **un original et quatre(4) copies** et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **2%** de l'offredevront parvenir ou être remises à la SONIDEP **au plus tard le 3 Juin 2015 à 11 heures.**
8. L'ouverture des plis sera faite **le même jour** à l'adresse ci-dessus indiquée à **12 heures** en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou de leurs représentants dûment mandatés.
Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.
9. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour **un délai de 120 jours**, à compter de la date limite de remise des offres.
10. Par décision motivée, la SONIDEP se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

LE DIRECTEUR GENERAL
IDI ANGO OUSMANE



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
POUR LA SELECTION DE PARTENAIRES.

Le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugies (UNHCR) est une organisation humanitaire, apolitique et sociale qui a pour mandat de coordonner l'action internationale pour la protection et l'assistance des réfugiés, demandeurs d'asile, apatrides, rapatriés relevant de son mandat et a accepté d'assumer des responsabilités en matière de protection des personnes déplacées internes (sous certaines conditions) ainsi que la recherche et la mise en œuvre des solutions durables aux problèmes des personnes relevant de sa compétence.
Au Mali, le HCR a établi une présence à Bamako et dans 4 localités à l'intérieur du pays (Kayes, Mopti, Gao et Tombouctou) afin d'accomplir son mandât et ses responsabilités en collaboration avec le Gouvernement, les acteurs humanitaires et de développement.
Dans le cadre de son mandat et de ses responsabilités, l'UNHCR contribuant aux efforts de consolidation de la paix, du bien être des personnes relevant de son mandat, fait un appel à candidatures pour des partenariats visant à mettre en œuvre une gamme de projets ci-après:
1. Distribution de biens non – vivres ;
2, Gestion de logistique.
Les organisations non-gouvernementales (ONGs) nationales, internationales, humanitaires ou de développement; les Agences de Nations Unies, et associations à but non-lucratif œuvrant dans les domaines susmentionnés, intéressés par ce présent avis à manifestation d'intérêt doivent télécharger les termes de référence de chaque projet ainsi que le format Word du canevas de soumission sur le site: **http://www.baarako.com/** *(Google Chrome ou Mozilla Firefox)*
Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées uniquement en français et déposées sous pli fermé à la Représentation du UNHCR sise Hamdallaye ACI 2000- Bamako (Mali) - Rue 384 / Porte 434 **au plus tard le lundi 20 mai 2015, à 17 heures GMT.** Leurs copies scannées (format PDF) peuvent également être soumises par courrier électronique à l'adresse mlibabid@unhcr.org..
NB : les enveloppes/e-mails contenant les soumissions doivent expressément porter la mention « APPEL **A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION DE PARTENAIRES».**
Les manifestations reçues sans cette mention ainsi qu'après la date limite et l'heure de clôture seront rejetées.
Les dossiers électroniques non signés (format autres due PDF) ne seront pas acceptés.
Pour tout renseignement complémentaire, veuillez adresser vos questions au président du Comité de sélection et rétention des partenaires e-mail : mlibabid@unhcr.org en mentionnant l'objet : **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION DE PARTENAIRES».**

Le Président du Comité de Sélection et Rétention des Partenaires



AMBASSADE DE FRANCE AU NIGER

APPEL À CANDIDATURE
Agent administratif au service des visas

Un poste **d'agent administratif** pré-instructeur des demandes de visas est à pourvoir au sein du service des visas de la section consulaire de l'Ambassade de France au Niger, à partir du 1er juin 2015.

Les missions de l'agent sont les suivantes :
accueil des demandeurs au guichet; saisie informatique des demandes de visa; vérification des documents impression des vignettes; visas pré-instruction des demandes de visas; réponse aux courriels archivage; numérisation.

Profil et connaissances exigés :
- qualités relationnelles;
- capacité à travailler en équipe;
- sens de l'organisation, gestion des priorités;
- rapidité d'exécution, réactivité;
- polyvalence;
- rigueur dans le travail;
- discrétion et confidentialité exigées;
- niveau baccalauréat requis ;
- maîtrise de l'environnement informatique ;
- expérience dans le secteur public souhaitée ;
- nationalité française ou européenne.

Conditions d'emploi :
Contrat de droit local à durée déterminée d'un an, renouvelable, période d'essai de deux mois Salaire brut : 950 630 FCFA

Documents à fournir avant le 11 mai 2015, délai de rigueur, au Consulat de France, Section Visas:
- CV et lettre de motivation ;
- Copie du diplôme le plus élevé ;
- Pièce d'identité.

Section consulaire - B.P 10660 - NIAMEY - tél : (227) 20 72 24 32
Fax : (227) 20 73 40 12
Email : **nianiey.consulat@diplomatie.gouv.fr**

● Zinder/Commune urbaine de Tanout

Des défis importants à relever

La Commune urbaine de Tanout (située à 147 km au Nord de Zinder) couvre une superficie de 6780 km carrés avec une population de 154.238 habitants. Leurs principales activités sont l'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat.

A la fin des récoltes, les jeunes préfèrent prendre le chemin de l'exode en direction du Nord Niger notamment dans le Djado à la recherche de l'or. ''Dieu merci, plusieurs jeunes ressortissants de notre entité administrative ont réussi à se procurer de quelques grammes de ce métal précieux pour opérer des investissements assez importants et se passer de la pauvreté surtout que la campagne agricole 2014 n'a pas totalement répondu aux attentes des producteurs, a indiqué le Maire de Tanout, Djibrillou Oumara.

La ''campagne agricole 2014, dans son ensemble est néanmoins qualifiée d'acceptable dans la mesure où les vivres sur les marchés sont disponibles et accessibles à toutes les bourses, reconnaît le Maire de Tanout, qui indique par ailleurs qu'à titre d'exemple, la mesure de sorgho coûte 350F, celle du niébé se vend à 650F et celle du mil, 400 FCFA. Les résultats de la campagne agricole passée ont permis d'enregistrer un déficit céréalier qui varie de 50 à 100 pour cent dans certains villages, ajoute la même source.

La seconde préoccupation du monde des producteurs de la Commune de Tanout est relative à la surexploitation du pâturage dans cette zone où, les deux tiers du territoire sont réservés à l'élevage du fait de la forte pression du capital bétail qui arrive précipitamment de la région de Diffa et de certains Etats du Nord Nigeria avec le phénomène pesant de Boko Haram.

La zone pastorale subit depuis les mois de janvier et février derniers, un envahissement extraordinaire des éleveurs, ce qui risque d'entraîner un épuisement de notre pâturage, susceptible de nous conduire sous peu vers la crise pastorale, a lâché sur un ton amer le Maire Djibrillou Oumara.


Issa Moussa ONEP

Une vue du District sanitaire de Tanout

Dans le cadre de la prévention de cette pénurie de pâturage, le PAC 3 compte appuyer la Commune de Tanout pour 100 T d'aliments bétail. Dans le même ordre d'idées, la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs est globalement satisfaisante dans la mesure où aucun affrontement de nature à entraîner une perte en vie humaine n'a été enregistré en dehors des dégâts importants commis par les animaux dans les champs avant la date limite de libération officielle des espaces de culture.

L'administration Communale, dans le cadre de l'application du droit s'est empressée d'infliger des amendes aux éleveurs indélicats. Le recouvrement des taxes de marché et patentes constitue une réelle préoccupation pour les autorités communales.


Issa Moussa ONEP

Oumara Djibrillou, Maire de la Commune Urbaine de Tanout

Les recettes de la collectivité s'amenuisent chaque jour que Dieu fait. Ainsi, sur une prévision de 145 millions de FCFA, l'année dernière du budget général, 34 millions de FCFA ont pu être mobilisés par les percepteurs, précise le Maire de Tanout. Les investissements ont été accomplis à hauteur de 30 %.

Avec la nouvelle année budgétaire, cinq millions de FCFA ont été enregistrés dans les caisses de la Collectivité. Le seul réconfort des autorités communales réside dans la perception d'au moins 1 million de FCFA des taxes au niveau du marché hebdomadaire de Tanout. En dépit de la perception timide des impôts, les agents de la collectivité ne connaissent pas encore des difficultés d'arriérés de salaire.

Les réalisations dans les secteurs de l'éducation, de l'agriculture de l'élevage et de l'hydraulique ont été saluées par les autorités régionales et centrales qui n'ont pas hésité à adresser des témoignages officiels de satisfaction aux élus communaux. Les vols, sous toutes ses formes, ont diminué d'intensité avec l'installation depuis un an de la Police nationale qui a réussi récemment à mettre la main sur 9 fusils auprès de certains individus.

En ce qui concerne les actions de développement, les cadres techniques départementaux apportent à la commune une précieuse contribution dans l'élaboration des dossiers susceptibles d'être transmis pour bénéficier du soutien des partenaires techniques et financiers.

Les Croix rouges Française et Irlandaise, PANA Résilience, le PAC 3, OXFAM, l'ong ARENE, l'OIM, l'UNICEF et le PASEHA accordent un appui conséquent à la Commune de Tanout dans ses efforts de développement à travers notamment la construction des forages, la reconstitution du cheptel, la construction des classes, l'appui aux retournés de la Libye, l'embouche bovine, l'installation des moulins à grain et des boutiques d'intrants.

Le PRODEX a injecté plus de 100 millions de FCFA pour construire un marché à bétail. Les principales préoccupations des populations et des autorités communales ont trait à l'approvisionnement en eau, aux routes, à l'assainissement et à l'électrification rurale.

Le Maire de Tanout mène un plaidoyer pour l'électrification de villages de son entité administrative comme promis par les autorités depuis plusieurs années. L'Etat doit consentir d'énormes efforts dans l'approvisionnement des populations en eau de consommation quand on sait que cette denrée rare se trouve à 700 m voire 900 m de profondeur. La commune dispose au plan sanitaire de 7 CSI dont la plupart sont fonctionnels.

Sido Yacouba
ANP-ONEP/Zinder

COMMUNIQUE DE DECES

Les Familles :

Hamidou Adaou dit Ladan à Kouldikoira Dossa, Tombo Kirey, Adzopé (RCI)
Adamou Kirey et Azia à Dosso et Niamey
Seyni Issa à Dosso, Niamey et Tripoli
Soumana Dawal dit Maigari Mounzi à Dosso au Niger
Serkin Noma Zakari à Doss, Niamey et Dabou
Issa Zakari à Matameye et Dosso
Adamou Zakari dit Lokottoro à Koumassi, Dosso, Niamey et Maradi
Madougou Moussa à Dosso et Niamey
Zada Seydou à Dosso Niamey, Caire, Newdely
Oumarou Zarafi à Dosso et Niamey
Idé Birgui et Idé Moumouni à Niamey et Dosso
Mamane Salissou à Kiota et Niamey
Abdou Mahamadou dit Yarou à Dosso et Niamey
Ousmane Doudou à Sandiré et Niamey
Hassane Ada à Niamey
Boubacar Amadou dit Garba Sarkin Noma Sonitel Niamey
Issaka Amadou dit Sakou à Niamey

Toutes ces Familles ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de Madame Salifou née Zeinabou Hamidou, survenu le Mardi 28 Avril 2015 à 14 h à Tripoli.

La Fatiya du 3ème jour a eu lieu le vendredi 1er Mai 2015 au domicile de M. Ousmane Doudou, au quartier Bassora. Qu'Allah le Tout Puissant l'accepte dans son Paradis Eternel. Amen.



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, DE L'ALPHABETISATION, DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
SECRETARIAT GENERAL
FONDS COMMUN D'APPUI AU PSEF POUR UNE EDUCATION DE QUALITE
PROJET D'APPUI A UNE EDUCATION DE QUALITE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 002/2015/MEP/SG/PAEQ

1. Le Gouvernement du Niger a obtenu un Don du **P**artenariat **M**ondial pour l'**E**ducation (**PME)** et de l'Agence Française de Développement(**AFD)** d'un montant équivalant à Cent millions (100 000 000) de dollars US pour financer le coût du Projet d'Appui à une Education de Qualité (PAEQ), volet enseignement primaire et volet enseignement secondaire et se propose d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché N° **002/2015/MEP/SG/PAEQ** pour la fourniture **de six (6) véhicules 4X4 Station Wagon Diesel et d'une voiture de pool et de la livraison des services connexes.**

2. Le Fonds commun d'Appui au PSEF pour une Education de Qualité / Projet d'Appui à une Education de Qualité sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les véhicules ainsi que les services connexes (immatriculation, fourniture de trousse à outils et de manuel d'utilisation ainsi que des services d'entretien). Les fournitures sont réparties en deux lots ci-après décrit :
Lot1: six (6) VEHICULES 4X4 STATION WAGON DIESEL.
Lot2 : un (1) VEHICULE DE POOL BERLINE

3. Le délai de livraison est de deux (2) mois à compter de date de notification du marché approuvé. Les Fournitures seront livrées au siège de la Coordination du Projet sise au Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique.

4. La Passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID » de janvier 2011 version révisée de juillet 2014, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.
Les soumissionnaires intéressés (y compris les sous-traitants ou fournisseurs) sont avisés que la décision de l'AFD pour financer sa part d'un contrat sera conditionnée aux exigences de financement juridiques de l'AFD relatives aux sanctions financières et commerciales de l'Union Européenne et de la France comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Coordination du Projet d'Appui à une Education de Qualité et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au jeudi entre 8h **à 17 h** et le vendredi **de 8h à 13H heure locale**.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :
- Avoir une autorisation de fabricant dont l'original sera exigée lors de la signature du marché ;

- Avoir exécuté en tant que fournisseur principal au moins deux (2) marchés portant sur la fourniture de véhicules au cours des cinq (05) dernières années (PV de réception à joindre) ;
- Disposer d'un service après-vente (Le soumissionnaire justifiera de l'existence à Niamey d'un atelier d'entretien, de réparation, et de la disponibilité ou de la mise en place d'un magasin de vente de pièces détachées : emplacement et, envergure).

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en *Français* à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de Cinquante Mille (50.000) francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces. Le document d'Appel d'offres peut être retiré au siège du Projet ou peut être envoyé par courrier express ou par courrier électronique. Les frais d'expédition sont à la charge du candidat. Un complément de vingt -cinq mille **(25 000)** francs CFA est exigé pour les candidats qui désirent recevoir le jeu complet de documents d'Appel d'Offres par courrier express.

8. Les offres rédigées en français devront être soumises en quatre exemplaires (un original et trois copies) à l'adresse ci-dessous au plus tard le 5 **juin 2015 à 10 heures (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises après 10 heures ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires et ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle de réunion du **Ministère de l'Enseignement Primaire de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique, le 5 juin 2015 à 10 heures 30 minutes**.
Les offres doivent comprendre pour : Lot1 : une garantie de l'offre, d'un montant de : **quatre millions** (4 000 000) de FCFA. Et le lot2 : une garantie de l'offre de cinq cent mille (500 000) FCFA

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
FONDS COMMUN D'APPUI AU PSEF POUR UNE L'EDUCATION DE QUALITE
PROJET D'APPUI A UNE EDUCATION DE QUALITE (PAEQ)
SECRETARIAT GENERAL
Coordination du Projet
Sis au 2ème étage du Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique, BP : 557 Niamey -Niger/ Tél: (227) 20 72 26 77/ E-Mail : arim_fr2001@yahoo.fr

Liste des sanctions financières de l'UE
http://eeas.europa.eu/cfsp/sanctions/consol-list_en.htm
Liste des sanctions financière de la France
http://www.tresor.economie.gouv.fr/4248_Dispositif-National-de-Gel-Terroriste
Sanctions commerciales de l'UE
http://eeas.europa.eu/cfsp/sanctions/docs/measures_en.pdf

Le SECRETAIRE GENERAL
Dr Abouzeidi DAN MAZA



Marchés Publics

République du Niger
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, DE L'ALPHABETISATION,
DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°007/2015/MEP/A/PLN/EC

Pour la fourniture et la livraison de mobiliers scolaires pour l'équipement de 600 salles de classe

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'avis général de passation de marchés publié dans le journal **«Le Sahel» N°8866 du 27 Janvier 2015.**
2..Le Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique (MEP/A/PLN/EC) invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour la confection et la livraison de mobiliers scolaires répartis en **six (6) lots** selon les détails ci-après:

Réf. Lot	Région	Nombre de classes	Table-banc	Table Maître	Armoire	Chaise
Lot 1	Niamey	100	2500	100	100	200
Lot 2	Tillabéry	100	2500	100	100	200
Lot S	Dosso	100	2500	100	100	200
Lot 4	Tahoua „	100	2500	100	100	200
Lot S	Maradi	100	2500	100	100	200
Lot 6	Zinder	100	2500	100	100	200
TOTAL		600	15000	600	600	1200

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements en règle vis-à-vis de l'Administration pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un complément d'informations et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres auprès de la Direction des Marchés Publics et de Délégation de services Publics (DMP/DSP), du lundi au jeudi de 9 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 30 mn à 17heures, et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 mn.

5.Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut acheter un jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres, auprès de la Direction des Marchés Publics et de Délégation de services Publics (DMP/DSP) moyennant paiement d'un montant non remboursable de **200.000** francs CFA payables en espèces.

6.En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.

7.Les offres présentées en **un** (1) **original** et **quatre** (4) copies, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission de 2% **du montant de l'offre TTC,** devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics et de Délégation de services Publics (DMP/DSP) du Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique (MEP/A/PLN/EC) situé face villa verte, au plus tard **le 29/05/2015 à 9 heures.**

8. L'ouverture des plis aura lieu le même jour **à 10 heures,** dans la salle de réunion du Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les offres arrivées après ce délai ne seront pas acceptées.

Toutefois, les soumissionnaires ont la possibilité de déposer leur offre séance tenante dans la salle de séance avant la clôture définitive de la réception des offres prononcée par le président de la commission ad 'hoc d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

9. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **Cent vingt (120) jours,** à compter de la date d'ouverture des plis.
Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

La Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique
Mme ALI MARIAMA ELHADJI IBRAHIM

unissons-nous pour les enfants — unicef

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE

La Représentation de UNICEF à Niamey, République du Niger lance un avis de recrutement d'un Consultant national Agent Administratif pour une durée de 6 mois pour son bureau de Niamey

1. Activités spécifiques pour atteindre les objectifs:
- Assister dans le suivi des petites réparations du bâtiment dans les domaines de l'électricité, de la plomberie, de la menuiserie, du froid ;
- Procéder au décompte physique de l'inventaire et à la mise à jour des fiches individuelles d'inventaire;
- Donner un appui à l'organisation de la vente aux enchères dans le cadre de l'exécution des recommandations du PSB;
- Assister dans la mise à jour du stock des consommables et de la création d'une base de donnée pour un meilleur suivi de ce stock;
- Effectuer les photocopies, scannages, classement des dossiers de l'Administration.

2. Résultats/produits spécifiques attendus
- Disposer d'un appui effectif et efficace dans les tâches administratives de routine ;
- Disposer d'un inventaire physique actualisé ;
- Disposer d'un classement organisé et accessible des documents ;
- Disposer d'une base de donnée fonctionnelle pour les consommables.

3.Qualifications et/ou connaissances spécialisées et expérience spécifique et compétences-clé
- Avoir au minimum un diplôme de Baccalauréat Technique ;
- Avoir au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle de travail dans le domaine administratif;
- Avoir une capacité solide à établir des priorités, et faire le suivi de plusieurs tâches simultanément;
- Avoir une bonne maîtrise du français ;
- Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Access, Internet,etc....) ;

4. Durée de la consultation: 6 mois
5. Supervision: Chef Unité Administration
6. **Honoraires:** Selon la grille des honoraires des consultants du Système des Nations Unies
7. Lieu d'affectation Niamey
8. Conditions de travail
- Espace de travail ;
- Mobiliers (bureau, fauteuil, téléphone) ;
- Equipements IT (écran, unité centrale, clavier, onduleur) ;
- Fournitures (papier, bic, agrafeuse, classeurs)

9. Dépôt des candidatures et date de clôture
Le dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, le formulaire PI 1 (Historique Personnel) à télécharger sur **hrtp://vvwvv.unicef.ora/about/ernplov/index_applv.htrnl** ou sur le site des Nations Unies) et un CV à jour, une copie du diplôme le plus élevé doivent parvenir à l'adresse : Unicef Niger, BP 12481,2 rue des oasis, Niamey Niger) avec la mention « Agent Administratif Temporaire » **au plus tard le 15 mai 2015.**

NB : L'Unicef est un environnement non-fumeur. Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Tout dossier incomplet est rejeté. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

AVIS DE PERTE

Avis est donné par **l'Etude de Maître DODO DAN GADO Haoua**, Notaire à la résidence de Niamey, 780, Avenue de la Mairie (NB 10) B.P2222 /Tel : 20 73 90 90 (République du Niger); De la perte de l'acte de cession portant sur la parcelle **R** de l'îlot **4065**, sise à Niamey dans la zone du lotissement **Banizoumbou** au nom de **Monsieur ISSOUFOU AMADOU.**
Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé, de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou au service des affaires domaniales de la Ville de Niamey.

Maître DODO DAN GADO Haoua

AVIS DE PERTE

Avis est donné par **l'Etude de Maître DODO DAN GADO Haoua**, Notaire à la résidence de Niamey, 780, Avenue de la Mairie (NB 10) B.P 2222 /Tel : 20 73 90 90 (République du Niger); De la perte de l'acte de cession portant sur la parcelle **I,J** de l'îlot **8300**, sise à Niamey dans la zone du lotissement **Extension Idé Gano** au nom de **Madame BA MANZO Fatouma.**
Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé, de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou au service des affaires domaniales de la Ville de Niamey.

Maître DODO DAN GADO Haoua

AVIS DE PERTE

L'AN DEUX MILLE QUATORZE ET LE SEPT NOVEMBRE
ETUDE DE Maître SOULEYMANE GARBA, Notaire à la résidence de Niamey (NIGER), Quartier Cité Poudrière Avenue du Damergou, Boite Postal: 11.167, Tel : 20.74 1 2 64, (non loin de TOUTELEC NIGER S.A)
Il est donné avis, de la perte de l'acte de cession de la parcelle N° E **d'une superficie trois cent cinquante (350) mètres carrés de l'îlot N 9471** du Lotissement **SAGA GOROU** au nom de **Monsieur DJIBRILLA ALFARI.**
Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude ***Maître SOULEYMANE GARBA,*** Notaire à la résidence de Niamey (NIGER), Quartier Cité Poudrière Avenue du Damergou, Boite Postal: 11.167,Tel : 20.74 1264 ou au service des affaires domaniales de la Ville de Niamey.

Pour Avis LE NOTAIRE Maître SOULEYMANE GARBA

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte d'un acte de cession objet de la parcelle **C** de l'îlot **8354** lotissement **ROUTE TILLABERY,** acte de cession au nom de **Monsieur ABDOULAYE IBRAHIM.**
Prière à toute personne qui l'aurait trouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude Notariale de **Maître WASSIRI IBRAHIM Sidi Chaffa,** Notaire à la résidence de Niamey (République du Niger) BP : 11 241, Tél. : +227 20 33.03.30, E-mail : sidichaffglvahoo.fr, ou au service domanial de la communauté urbaine de Niamey.

Pour avis LE NOTAIRE Maître WASSIRI IBRAHIM Sidi Chaffa



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES ET DES MOYENS GENERAUX
DIRECTION DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N°001/MF/DGRMG/DMP/DSP
(Relatif à l'achat groupé d'imprimés généraux en quatre (4) lots)

Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'avis général de passation de marchés publié dans les numéros du Sahel Quotidien 8865 du 26 janvier 2015 et 8866 du 27 janvier 2015.

Le Ministère des Finances invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour l'achat groupé d'imprimés généraux. Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Toutefois, ils ne peuvent être adjudicataires de plus de deux (2) lots à la fois.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales spécialisées dans le domaine de l'impression et reconnues à ce titre comme imprimerie.

Les offres doivent être accompagnées des pièces administratives et fiscales suivantes:
1) Une copie légalisée de tout document définissant l'identité, la nationalité ou le statut juridique, le lieu d'enregistrement et le principal lieu d'activités ou tout document équivalent pour les soumissionnaires étrangers;
2) Une copie légalisée de son inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM);
3) Une copie légalisée du document portant Numéro d'Identification fiscale (NIF);
4) Une attestation de non faillite, non liquidation des biens, non cessation de paiements délivrée par les Juridictions compétentes et datant de moins de six (6) mois ;
5) Une attestation de non exclusion de la commande publique délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics datant de moins de six (6) mois ;
6) Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire selon le modèle du DAO et attestant sa non affiliation à une société, cabinet d'études ou entité qui a fourni des services de conseil pendant la phase préparatoire du DAO, ou qui a été engagée (ou serait engagée) comme maître d'œuvre au titre du marché ;
7) Une attestation d'engagement indiquant que le soumissionnaire a pris connaissance des dispositions du code d'éthique en matière de marchés publics et qu'il s'engage à les respecter selon le modèle du DAO ;
8) Une attestation de régularité fiscale (ARF) datant de moins de six (6) mois, délivrée par les administrations fiscales nigériennes, **en son original** ;
9) Une attestation de la Chambre de Commerce de l'année en cours ;
10) Une attestation de l'Inspection du Travail et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) datant de moins de six (6) mois certifiant que le titulaire du marché est en règle vis-à-vis de la réglementation du travail et à jour dans le paiement de ses cotisations, en son original.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations des Marchés Publics du Ministère des Finances (2ème étage tel : 20 72 21 10, email : mf.dgrmg.dmp@gmail.com) entre 9 heures et 17 heures du lundi au vendredi.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut acheter un jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres, auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Ministère des Finances et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinq cent mille (500 000) francs CFA.**

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat

Les offres présentées en **un (1) original et quatre (04) copies**, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission de deux pour cent (2%) du montant de l'offre, devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public **au plus tard le jeudi 04 juin 2015 à 09 heures.**
L'ouverture des plis aura lieu le **même jour à 10 heures**, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **cent vingt jours (120)**, à compter de la date de remise des offres.
Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Industrie en Afrique

Le "made in Africa" développe ses chaînes de valeur mondiales grâce à l'Asie

Il y a 60 ans, des pays asiatiques et africains se réunissaient à Bandung pour leur indépendance. Soixante ans plus tard, les pays d'Asie et d'Afrique, qui représentent près de la moitié de la surface de la planète et 70% de la population mondiale, sont devenus un moteur de développement pour l'économie mondiale.

Unies par un passé similaire, l'Asie et l'Afrique d'aujourd'hui sont fortement complémentaires. L'Asie s'investit dans le renforcement des capacités de l'Afrique pour aider celle-ci à s'intégrer dans la chaîne de production mondiale, et l'Afrique offre à son tour un marché énorme favorisant le décollage des économies asiatiques.

En 2014, le produit intérieur brut (PIB) de l'Asie et de l'Afrique représentait 51% du PIB mondial et les deux continents ont vu apparaître un grand nombre de marchés émergents, dont la Chine. Celle-ci est maintenant la deuxième plus grande économie mondiale, le volume de son économie ayant été multiplié par 70 ces 30 dernières années.

Dernièrement, le Fonds de la Route de la soie, créé par la Chine dans le cadre de sa nouvelle stratégie d'"une Ceinture et une Route", a réalisé son premier financement transfrontalier, celui d'un projet hydroélectrique qui s'inscrit au Couloir économique sino-pakistanais.

Selon un rapport de l'institut RAND Corporation, les fonds chinois ont permis à l'Afrique d'entamer des projets de construction d'infrastructures à grande échelle, ce qui a créé des emplois et amélioré les services de transport et d'électricité sur le continent.

La Chine a mené 1.046 projets et construit 2.233 km de voies ferrées et 3.530 km de routes en Afrique.

Outre la Chine, l'Inde est une autre économie émergente importante en Asie. Ayant également connu la colonisation et dotée d'un système juridique similaire aux pays d'Afrique, l'Inde possède des liens inhérents avec le continent. De Maurice à l'Afrique du Sud, l'Inde investit dans divers domaines et domine des secteurs clés tels que les télécommunications, la finance et la vente de détail dans certains pays africains.

Sunil Bharti Mittal, première société indienne de téléphonie mobile, a réussi en 2010 à s'implanter dans 17 pays africains par voie de rachat, obtenant ainsi 12% du marché de la téléphonie mobile africain, tandis qu'Obi Mobiles, une société indienne en pleine expansion spécialisée dans les smartphones, a également ciblé le Kenya et d'autres pays d'Afrique de l'Est.

Autre exemple, Singapour, le plus grand pays investisseur de l'ASEAN en Afrique, possède une cinquantaine d'entreprises implantées dans plus de 40 pays du continent africain, couvrant des domaines tels que les infrastructures, l'assainissement, l'énergie et l'agriculture.

Le Groupe Samsung, fleuron de la Corée du Sud, est aujourd'hui le premier fournisseur de produits électroménagers en Afrique, en particulier de téléviseurs, de climatiseurs et de machines à laver.

D'après le récent rapport "Perspectives économiques en Afrique" publié par le Groupe de la Banque africaine de développement, l'Afrique devrait prendre des mesures pour permettre à ses pays de tirer le meilleur parti de ce que peuvent offrir les chaînes de valeur mondiales, de manière à avoir des retombées positives de développement inclusif.

A cet égard, l'Asie a apporté une contribution exceptionnelle. Avec l'Asie, le "made in Africa" a développé ses chaînes de valeur. La productivité et la capacité d'exportation des pays africains ont nettement augmenté, ce qui améliore réellement l'emploi et la vie des populations locales.

Le "made in Africa" a maintenant pénétré sur le marché asiatique. A Guangzhou comme à Yiwu, deux villes chinoises mondialement connues pour leurs marchés de gros, des hommes d'affaires de presque tous les pays africains participent à des transactions d'une vaste gamme de produits, dont l'artisanat, le textile, les meubles, les produits minéraux, les machines, les produits électriques et les denrées alimentaires.

La coopération Asie-Afrique jouit d'un grand potentiel. Un responsable de la banque Standard Chartered en Afrique a estimé qu'au cours de la prochaine décennie, l'Afrique aurait besoin de plus de 90 milliards de dollars d'investissements, alors que les apports réels des gouvernements africains n'ont jusqu'ici pas dépassé les 20 milliards de dollars.

Etant donné l'énorme déficit de financement, la coopération Asie-Afrique est prometteuse. Les nouvelles initiatives proposées par la Chine, dont celles de la Ceinture et de la Route, de même que la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII), pourraient y contribuer.

(Xinhua)

Perspectives économiques en Afrique de l'Ouest

Le FMI prédit une croissance économique de 4,5% en Afrique sub-saharienne en 2015

Le Fonds Monétaire International (FMI) a prédit mardi que l'économie de l'Afrique sub-saharienne connaîtrait une croissance de à 4,5% en 2015, devenant ainsi l'économie à la plus rapide croissance mondiale. Le FMI a déclaré dans son dernier rapport sur les perspectives économiques régionales de l'Afrique sub-saharienne obtenu par Xinhua à Nairobi que cette croissance sera marginale à cause de la baisse des prix mondiaux du pétrole et des marchandises.

Antoinette Sayeh, directrice du département africain du FMI, a expliqué que la région continuera d'être une des plus rapides du monde, juste derrière l'Asie en émergence et en développement. "La croissance économique sera la plus basse que la région ait connue depuis des années, reflétant ainsi l'impact de la baisse des prix du pétrole et des marchandises au cours des six derniers mois. Mais l'impact de ce choc sera très différent selon les pays de la région", a indiqué l'experte.

Selon elle, les huit plus grands pays exportateurs de pétrole d'Afrique sub-saharienne ont été durement touchés par la baisse des prix, et leur croissance moyenne en 2015 devrait être d'environ de 1,4 point de pourcentage, soit moins qu'en 2014. "Cependant, pour le reste de la région, les perspectives de croissance restent favorables. Ces pays jouissent des bénéfices des factures moins lourdes des importations de pétrole, bien que certains ressentent également l'impact des prix bas pour leurs exportations de denrées non pétrolières", a-t-elle précisé.

Le FMI a souligné également que la croissance devrait être particulièrement forte dans la plupart des pays à faibles revenus et plus fragiles, et que cela aidera à réduire les niveaux de pauvreté. D'après l'institution monétaire, les circonstances actuelles mettent également en exergue le besoin urgent de politiques favorisant la transformation structurelle et permettant de diversifier la base de production de l'Afrique subsaharienne et de promouvoir une plus grande intégration dans les réseaux commerciaux mondiaux. "Cela permettra à la région de créer des emplois pour la population jeune qui augmente rapidement, car la région devrait connaître une transition démographique importante au cours des prochaines décennies", a fait savoir Mme Sayeh.

D'ici 2030, le FMI estime que le nombre de personnes en âge de travailler dans la région dépassera celui du reste du monde cumulé. "Cela offre une opportunité incroyable à l'Afrique sub- saharienne. Si elle est bien exploitée, elle pourrait créer un moteur puissant pour la croissance sur le long-terme", a souligné le Fonds.

Bien que le scénario de base consiste en une croissance solide, le FMI a déclaré que les décideurs politiques doivent garder à l'esprit que des risques peuvent toujours assombrir les perspectives. Par exemple, les conditions financières mondiales se durcissent au moment où les marchés frontaliers de la région dépendent de plus en plus des obligations européennes pour financer leurs grands besoins en investissement. "La situation sécuritaire qui se détériore dans certaines régions pourrait également impacter sur les budgets et avoir un impact négatif sur la perspective de croissance sur le moyen-terme, notamment dans le secteur agricole, tout en affaiblissant les perspectives pour les investissements directs étrangers", a ajouté Mme Sayeh.

(Xinhua)

Energie

Le pétrole enregistre sa plus forte hausse mensuelle en 6 ans

Les cours du pétrole ont terminé en hausse jeudi à New York pour boucler leur meilleur mois depuis six ans, même s'ils restent loin de leurs niveaux de juin 2014 quand a commencé leur spirale baissière.

La baisse du dollar, revenu à ses niveaux de février, a alimenté le rebond de plus de 20% des prix du brut en avril, une hausse sans précédent depuis mai 2009 quand le marché se remettait de la crise financière.

Le contrat juin sur le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) a gagné 1,05 dollar ou 1,79% à 59,63 dollars sur le Nymex jeudi, non loin d'un nouveau plus haut de l'année de 59,78 touché en fin de séance. Au moment de la clôture, le Brent prenait 85 cents, soit 1,29%, à 66,69 dollars après avoir atteint lui aussi un pic de 2015 à 66,93. En janvier, le Brent était descendu jusqu'à un peu plus de 45 dollars.

La baisse du dollar rend le pétrole meilleur marché pour les détenteurs d'autres devises mais les analystes ne voient pas pour autant le Brent, référence du marché mondial, revenir rapidement vers ses pics de 115 dollars atteints en juin 2014. Avec la production de l'Opep à son plus haut depuis deux ans et au vu du ralentissement de la croissance aux Etats-Unis et en Chine, le déséquilibre du marché devrait persister, font-ils valoir.

Selon les estimations de 32 analystes interrogés par Reuters, le prix moyen du Brent devrait s'établir à 60 dollars le baril en 2015, une hausse tout de même de 80 cents par rapport à l'enquête de mars, et celui du WTI à 54,40 (au lieu de 53,60). L'enquête donne ensuite, pour le Brent, des prix moyens de 71,50 dollars en 2016 et 78 dollars en 2017.

(Reuters)

Aviculture en Afrique

Le Ghana interdit l'importation des produits de volaille du Burkina Faso

Le ministère ghanéen de l'Alimentation et de l'Agriculture (MOFA) a annoncé mercredi l'interdiction totale de l'importation de volailles et des produits avicoles du Burkina Faso en raison de la récente épidémie de grippe aviaire dans le pays voisin.

L'interdiction fait partie de mesures prises par le Département des services vétérinaires pour éviter une épidémie de grippe aviaire au Ghana. Un communiqué signé par le Dr Ben Aniwa, directeur par intérim des Services vétérinaires, a averti mercredi les Ghanéens de l'épidémie de grippe aviaire dans un certain nombre de pays d'Afrique de l'ouest. La plus récente, a-t-il, a été signalée en mars 2015, au Burkina Faso, où un ordre d'arrêt et d'autres mesures nécessaires ont été engagés depuis le 1er avril 2015.

Le communiqué a annoncé que les agents vétérinaires au Ghana avaient commencé la surveillance intensive des maladies dans les régions d'Upper East et d'Upper West ainsi que dans la région de Volta. Le ministère a laissé entendre qu'il n'a pas l'intention de créer la panique dans le pays avec l'alerte de santé, il a donc demandé au grand public de signaler rapidement tout décès inhabituel des oiseaux domestique et sauvages à l'office vétérinaire le plus proche et de ne jamais toucher des oiseaux morts avec les mains non-protégées. Il a également indiqué que toutes les viandes de volaille ainsi que les oeufs doivent être bien cuits avant la consommation et que tout déplacement interne de la volaille et des produits avicoles doivent subir une inspection vétérinaire et obtenir un permis de déplacement.

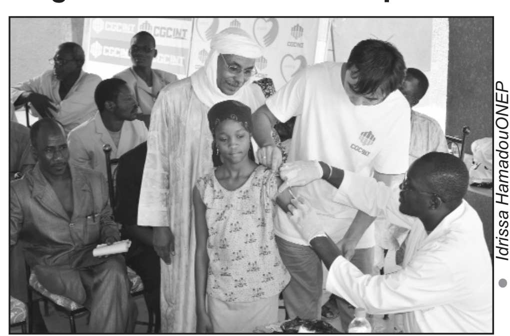
Le virus de la grippe aviaire peut affecter les personnes en contact avec des oiseaux infectés ou morts. Les statistiques de l'Organisation mondiale de la Santé montrent que la maladie a tué plus de 400 personnes dans le monde depuis 2003.

(Xinhua)

Séance de vaccination contre la méningite au village SOS d'enfants de Niamey

Contribution du CGC international Niger à la lutte contre l'épidémie de méningite

La société CGC international Niger, une entreprise chinoise a procédé, samedi dernier à une séance de vaccination contre la méningite au village SOS d'enfants de Niamey et à la remise de vivres au profit des enfants de cet orphelinat. Par cet acte humanitaire, la société CGC international Niger prouve sa responsabilité sociale vis-à-vis de notre pays qui fait face depuis janvier 2015 à une épidémie de méningite. Cette vaccination qui va concerner 120 enfants et 89 jeunes s'est déroulée en présence du Directeur général adjoint de la société CGC international Niger, M. Zheng WENJU, du directeur de programme du Site de Niamey ainsi que des coordonnateurs des unités de programme.


Idrissa HamadouONEP

Lors de la séance de vaccination

Créé en 1993, SOS village d'enfants Niger est une organisation non gouvernementale, apolitique et non confessionnelle. Il a pour vocation de prendre en charge les enfants en difficulté familiale. En effet, la mission principale des villages d'enfants SOS est d'offrir aux enfants et jeunes une prise en charge holistique à long terme, un encadrement harmonieux et efficace pour leur développement personnel afin qu'ils deviennent des hommes autonomes. En prenant la parole à cette occasion, le coordonnateur du programme famille SOS M. Sidibé Amadou Boureima a indiqué que le village d'enfants SOS Niamey développe trois types de programmes à savoir : le programme famille SOS qui prend en charge 120 enfants et 89 jeunes ; le programme famille d'origine ou programme de renforcement de la famille (PRF) qui prend en charge 300 enfants et le programme éducation.

Tous ces programmes concourent à donner aux enfants les services essentiels de base notamment la nutrition, la santé, l'éducation, l'habitat etc. Le village d'enfants SOS de Niamey est situé dans le premier arrondissement de Niamey qui malheureusement fait face à une épidémie de méningite. Ainsi, la particularité de cette épidémie, a expliqué M. Sidibé Amadou Boureima, c'est qu'elle est différente de celle connue dans les années antérieures, c'est-à-dire la souche A. Aujourd'hui, c'est une autre forme de méningite qui sévit dans notre pays. Il s'agit de la touche W 135 dont le vaccin est indisponible sur le marché mondial. C'est dire que cet acte de la société CGC international, au-delà de la responsabilité sociale de l'entreprise, vise à restaurer la confiance au sein de la communauté SOS village d'enfants Niger, car à travers cette vaccination ces enfants seront immunisés contre cette maladie qui fait des ravages au Niger.

Pour sa part, le directeur général adjoint de la société CGC international Niger M. Zheng WENJU a rappelé que depuis janvier dernier, le Niger souffre de l'épidémie de méningite qui a frappé surtout la frange d'âge de 2 à 15 ans. Cette épidémie affecte gravement la vie et les études des enfants en dépit d'une quantité non négligeable de doses de vaccins mobilisés par le Niger. '' En tant qu'une société intégrée au Niger, nous nous sommes évertués à nous battre aux cotés des autorités afin de lutter efficacement contre la propagation de l'épidémie de méningite. Pour ce faire, nous avons pu réserver des doses suffisantes à travers une clinique pour faire vacciner les enfants qui se trouvent au SOS village d'enfants de Niamey. Par ce geste, nous assumons pleinement notre responsabilité sociale en tant qu'entreprise'', relevé le directeur général de la société CGC international Niger. Cette action vient s'ajouter à d'autres déjà réalisées en 2012 dans le cadre de la gestion des inondations à Niamey. En 2013, un forage profond d'un coût de 145 millions de FCFA a été réalisé dans la région de Tahoua par la société CGC international Niger pour résoudre le problème d'eau potable. La région de Zinder a également bénéficié d'un forage profond de 650 mètres linéaires dont la valeur pour un coût de 157 millions FCFA.

Après ces interventions respectives, il a été procédé à l'appel nominatif des enfants et jeunes qui composent le village SOS d'enfants pour la vaccination. Les organisateurs de cette séance de vaccination ont ensuite visité les locaux de cet orphelinat. Il ressort de cette visite que le SOS village compte douze (12) maisons dont chacune accueille 10 enfants de sexe et d'âge différents. Ils sont assistés par ''une mère''. A la cuisine se trouve affiché le tableau du menu de la semaine. Chaque jour, il y a un assistant chargé de vérifier si le menu prévu a été respecté par la '' mère'' des enfants.

Hassane Daouda

Lancement des travaux de réhabilitation de terres dégradées du plateau de Fandou Tondi

150 ha à réhabiliter et des revenus pour les populations

Le secrétaire général de la préfecture de Ouallam a présidé samedi dernier, le lancement des travaux de réhabilitation de 150 ha de terres dégradées sur le plateau de Fandou Tondi dans le village de Fandou Banda dans la commune rurale de Simiri. Cette action financée par le Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et de Développement Urbain (PGRC-DU) vise non seulement à restaurer des terres dégradées et du coup élargir les espaces cultivables mais aussi accompagner la population riveraine à travers le Cash for Work. La cérémonie de lancement de ces travaux s'est déroulée en présence du maire de la commune rural de Simiri, du représentant du chef du canton du Simiri, du représentant du PGRC-DU, des responsables de FDS, ceux des services techniques départementaux, des responsables de l'ONG Agir Contre la Pauvreté (ACP), du chef du village de Fandou Banda, ainsi que des populations bénéficiaires.


Issa Moussa ONEP

Lors du lancement des travaux

Procédant au lancement de ces travaux de réhabilitation de 150 ha de terres dégradées sur le plateau de Fandou Tondi financés par le PGRC-DU, le secrétaire général de la préfecture de Ouallam, M. Inoussa Na-Kandi a souligné que l'objectif général de ces travaux est d'améliorer la résilience des Nigériens grâce aux interventions rapides et efficaces dans la maitrise des inondations et au renforcement des capacités du gouvernement à faire face à toute situation de crise ou urgence et de manière spécifiquement de réhabiliter les infrastructures, améliorer les moyens de substance, renforcer les capacités de gestion des risques de catastrophe et traiter les risques en amont dans les bassins versants qui représentent une menace pour les zones urbaines et les communes rurales. C'est dans ce cadre que l'ONG ACP a été retenue pour l'appui à la mise en œuvre de ces activités de récupération de terres sur le plateau de Fandou Tondi qui est un site sylvo-pastoral mais malheureusement très dégradé avec très peu de végétation l'exposant ainsi à toutes formes d'érosion et risque d'inondation.

Pour M. Inoussa Na-Kandi, la mise en œuvre de ces activités à travers la confection des demi-lunes sylvo-pastoral, sur 150ha, avec plantation d'espèces liégeuses et ensemencement d'herbacées, pour un montant global de 45.521.596 FCFA, dont 33.231.550 FCFA destinés aux populations soit 73% du montant et les 21.260.000FCFA au titre de Cash transfert et du gardiennage, va sans nul doute contribuer à inverser les tendances de la dégradation des terres, à créer des emplois temporaires et à augmenter la résilience de la population locale.

De son côté, le coordonateur de l'ONG ACP, M. Maïga Issa a indiqué que ces travaux visent à récupérer une surface qui est pratiquent nue aujourd'hui pour la transformer en un espace verdoyant dans les années à venir où la population ainsi que les animaux peuvent trouver les moyens de leurs subsistances. Il a remercié tous les partenaires de l'ONG ACP notamment le PGRC-DU qui a bien voulu porter son choix sur ce site du plateau de Fandou Tondi mais aussi la Banque mondiale, l'Etat du Niger et le Fonds Mondial pour l'Environnement pour leurs appuis et l'accompagnement à cette population qui vit dans des conditions pénibles. Il a enfin souhaité plein succès aux travaux au grand bonheur de la population riveraine tout en espérant que ce plateau redeviendra exploitable.

De son coté, le maire de la commune rurale de Simiri, M. Issaka Karimoua, au nom de la population de son entité administrative, exprimé toute sa joie et sa reconnaissance aux partenaires avant d'appeler la population à être assidu dans ce travail temporaire qui, certainement est une aubaine pour elle et le cheptel. Selon lui, la population tirera profit de cette récupération de terre avant d'ajouter qu'elle sera non seulement payée de manière journalière et si le plateau retrouve sa verdure, c'est aussi la population et les animaux qui jouiront de cette réussite.

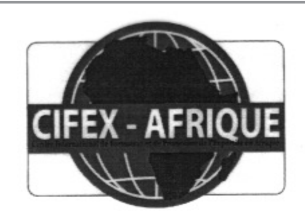
Dans son mot de bienvenue, le chef du village de Fandou Banda, M. Moussa Hamani a salué les partenaires et souhaité plein succès aux travaux de réhabilitation de ces 150 ha de terres dégradées du plateau de Fandou Tondi.

Mamane Abdoulaye,
Envoyé spécial



EN PARTENARIAT AVEC

3ème édition



TOP SÉMINAIRE INTERNATIONAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CONSEIL DE GESTION

FICHE TECHNIQUE

THÉME : *« CONSEIL D'ADMINISTRATION : COMMENT ANALYSER ET EXAMINER LE BUDGET ET LES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS, DES FONDS, DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ÉTAT, DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADMINISTRATIFS ET AUTRES ENTITÉS AVANT LEUR ADOPTION PAR LES ADMINISTRATEURS DANS LE CONTEXTE DE LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR) ET DU BUDGET - PROGRAMME »*

DATE : 15 au 27 juin 2015 | **LIEU : Abidjan/ RCI** | **DUREE : 13 Jours** | **REGIME DE TRAVAIL : Journée continue**

I. PROBLEMATIQUE

Le fonctionnement du Conseil d'Administration ou du Conseil de Gestion est déterminant pour assurer la bonne gouvernance des sociétés : son management est pourtant complexe et regorge plusieurs difficultés. Selon la manière de conduire un Conseil d'Administration ou un Conseil de Gestion, celui-ci peut se réduire à une simple *« chambre d'enregistrement »* ou être source d'inertie et de blocage pouvant ralentir ou entraver le développement de l'entreprise.

Pour être compétitives dans leur environnement, les sociétés doivent choisir les meilleures stratégies et à la fois innovantes, pour que les dirigeants mettent un accent particulier sur la bonne gouvernance financière mais aussi l'obligation de rendre compte.

Pour atteindre ces objectifs, à la fois individuel et collectif, les membres du Conseil d'Administration ou du Conseil de Gestion devront connaitre leurs missions et être capables d'analyser et d'examiner les budgets et les états financiers mis à leur disposition avant leur adoption et validation. S'il est vrai aujourd'hui que la plupart des administrateurs examinent et valident ces outils de gestion sans en comprendre les différentes articulations, d'autres par contre restent sur leur soif, soit parce qu'ils ne sont pas financiers et veulent comprendre réellement.

Le contexte actuel de passage du simple budget classique au budget – Programme associé à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) interpelle tout membre de Conseil d'Administration ou Conseil de Gestion à faire des efforts de remise à niveau des connaissances afin d'éviter d'être des caisses à résonnance des sociétés pour lesquelles ils ont la charge ; le thème ainsi évocateur interpelle les Directeurs Généraux et leurs Conseils d'Administration à converger ensemble dans la maitrise des outils de gestion chers , aussi de savoir anticiper d'éventuelles dérives de gestion mais enfin d'asseoir une gouvernance basée sur la transparence et la performance.

Et ce thème *« Conseil d'Administration ou Conseil de Gestion :»*, se définit comme une solution majeure dans la bonne gouvernance axée sur les résultats, la transparence et la performance.

Ce séminaire tient compte de la complexité et de la diversité des problèmes rencontrés au sein des Entreprises, des Fonds et des Sociétés d' Etat.

Sont concernés par cette formation : **le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Conakry, le Mali, le Niger, le Sénégal, la République Démocratique du Congo, le Tchad, le Gabon, le Togo et le Congo- Brazzaville.**

II. CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1: Définition et compréhension des concepts
- Le Conseil d'Administration / Le Conseil de Gestion
- La Gestion Axée sur les Résultats (GAR)
- Le budget programme
- Les états financiers

MODULE 2 : Les Attributions du Conseil d'Administration / Conseil de Gestion

MODULE 3 : Les dix veilles Stratégiques d'un Conseil d'Administration/ Conseil de Gestion

MODULE 4 : Les Limites du Conseil d'Administration/ Conseil de Gestion

MODULE 5 : Comment Préparer et Participer Efficacement à un Conseil d'Administration/ Conseil de Gestion

MODULE 6 : Comment approuver le rapport de gestion de l'année précédente

MODULE 7 : L'analyse et l'Examen du Budget présenté par le Directeur Général ou l'Administrateur Judiciaire au Conseil d'Administration.

MODULE 8 : Etude Approfondi d'un Budget et d'un Programme d'Activité, d'un PTA ou d'un Plan d'Action.

MODULE 9 : Les Etats de synthèses : Comment Analyser ces états et les arrêts de comptes avant leur adoption par le Conseil d'Administration et par le Conseil de Surveillance?

MODULE 10 : Responsabilité du Conseil d'Administration vis-à-vis de l'entreprise.

MODULE 11 : Responsabilité de l'Entreprise Vis-à-vis du Conseil d'Administration/Conseil de Gestion.

MODULE 12 : Leadership et Communication.

III. PUBLIC CIBLE

1. Présidents du Conseil d'Administration/ Président du Conseil de Gestion
2. Tout membre du Conseil d'Administration/ Tout membre du Conseil de Gestion
3. Directeurs Généraux
4. DAAF/ DFC/DRFM/ SAF/DRH
5. Toute personne désignée par une institution

IV. COMPOSITION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

- Un consultant Principal et modérateur expert financier et rompu des questions ;
- Un commissaire aux comptes

V. MESURES SANITAIRES

Aucun cas suspect de la maladie à Virus Ebola n'a été détecté en République de Côte- d'Ivoire.

Pour cela des contrôles sont opérés à l'arrivée à l'aéroport notamment la prise de température et le remplissage d'une fiche de santé.

Des lavages de mains sont exigés au lieu de la formation tous les jours.

VI. SORTIES TOURISTIQUES

Les cabinets proposent à l'ensemble des participants une sortie touristique à la Basilique notre Dame de la Paix à Yamoussokro ou dans la Zone balnéaire de Bassam.

Il appartient aux participants de faire leur choix.
- Basilique notre Dame de la Paix à Yamoussokro
- Zone Balnéaire de Bassam

Le choix du plus grand nombre sera le site à retenir.

CABINET WEL MOUS CONSULTING
Tél fixe : (00226) 25 38 25 97 - Cel : (00226) 70 25 09 89
Emai : welmous@fasonet.bf - welmous@aviso.ci - BURKINA FASO

CIFEX AFRIQUE
Tél fixe : (00225) 22 50 76 16 - Cel.: (00225) 47 48 37 38
Email cifex.afrik@aviso.ci - cifexafrique@gmail.com - RCI



TOP SÉMINAIRE DES SECRÉTAIRES PARTICULIÈRES (SP) DE MINISTRES ET DE PRESIDENTS D'INSTITUTIONS

FICHE TECHNIQUE

THÈME : *« LA SECRÉTAIRE PARTICULIÈRE, –LE DIRECTEUR DE CABINET - LE CHEF PROTOCOLE - L'AIDE DE CAMP : UNE COMPLICITÉ OU UN CONFLIT DE COMPÉTENCE ? »*

DATE : 15 au 25 juin 2015 | **LIEU : Abidjan/ RCI** | **DUREE : 13 Jours** | **REGIME DE TRAVAIL : Journée continue**

I. PROBLÉMATIQUE

Cette formation de Secrétaires Particulières de Ministres et de Présidents d'Institutions que nous proposons fait suite à un sondage que nous avons réalisé fin 2014 juste après la 5ème édition dans six (06) pays où le Cabinet a un Focal ou une représentation résidente.

Il s'agit du **Bénin, du Togo, du Niger, du Mali, du Tchad en plus du Burkina Faso.** Le sondage a été effectué sur un échantillon de huit (8) Secrétaires Particulières de Ministres au Burkina Faso, quatre (4) Secrétaires Particulières au Togo, sept (07) Secrétaires Particulières au Niger, neuf (9) Secrétaires Particulières au Mali et au Tchad et sept (7) Secrétaires Particulières au Bénin.

Mieux on pourrait affirmer que c'est la bonne Secrétaire ou Assistante qui fait le bon Manager.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le poste de Secrétaire Particulière est au cœur d'un ensemble d'éléments très variés. Ce compartiment organisationnel important par sa dimension opérationnelle mais aussi stratégique est entre autre à la fois une plaque tournante, une interface, une vitrine de l'organisation que la secrétaire particulière a la responsabilité de savoir animer en mettant à contribution toutes les facettes de sa personnalité.

En sus de bien d'autres atouts dont elle dispose, elle y investira son savoir, son savoir-faire et son savoir-être.

Une chose est d'être Secrétaire Particulière, une autre chose est de savoir animer avec dextérité la gestion de ces conflits de compétence. C'est donc pour palier à ces questions combien récurrentes au Cabinet des Ministres et Présidents d'Institutions que le **CABINET WEL MOUS CONSULTING** propose ce séminaire de formation qui entre dans le cadre de la 6ème édition du TOP séminaire des Secrétaires Particulières, la seule vitrine permettant aux Secrétaires Particulières des Ministres et Présidents d'Institution de plus de 15 pays d'Afrique de l'ouest et du centre de se retrouver. **(Zone UEMOA, CEMAC et COMESA.)**

III. CONTENU DE LA FORMATION

Module 0 : EVALUATIONS
- Initiale (au début de la formation pour avoir le niveau de départ des participants)
- Finale (à la fin de la formation pour avoir le niveau final des participants)

MODULE I : MAITRISE DU POSTE DE LA SECRETAIRE PARTICULIERE

1. L'ENVIRONNEMENT DU POSTE DE LA SECRETAIRE PARTICULIERE
- L'environnement interne
- L'environnement externe
- La Secrétaire Particulière et son environnement
- Le Ministre et son Environnement

2. LES DIMENSIONS DU POSTE DE SECRETAIRE PARTICULIERE
- La dimension stratégique du poste de Secrétaire Particulière
- La dimension organisationnelle du poste de Secrétaire Particulière
- La dimension humaine du poste de Secrétaire Particulière
- La dimension matérielle du poste de Secrétaire Particulière
- La Dimension Opérationnelle du Poste de Secrétaire Particulière

3. LES RESPONSABILITÉS DE LA SECRETAIRE PARTICULIERE
- Responsabilité par rapport à la circulation de l'information
- Responsabilité par rapport à l'espace de travail
- Responsabilité par rapport au conflit de compétence et à la complicité au cabinet
- Responsabilité par rapport à l'efficacité du Ministre
- Responsabilité liée à la prise en charge des Partenaires Techniques et Financiers
- Responsabilité par rapport au dynamisme du Ministre.

MODULE II : DEONTOLOGIE ET ETHIQUE PROFESSIONNELLE AU CABINET DU MINISTRE

1. Devoirs et obligations de l'administration :
- Egalité,
- Neutralité,
- Légalité,
- Continuité de l'Etat,
- Transparence

2. Devoirs et obligations généraux de la Secrétaire Particulière
- Respect des usagers,
- Impartialité,
- Intégrité, et cas spécifique de la corruption,
- Diligence et célérité,
- Secret professionnel,
- Obligation d'informer les usagers,

3. Devoirs et obligations de la Secrétaire Particulière envers les institutions et l'administration
- Respect des institutions de l'Etat,
- Loyauté à l'autorité constituée
- Les conflits d'intérêts

MODULE III : SECRÉTAIRE PARTICULIÈRE ET La MAITRISE DES REFERENTIELS DES POSTE AU CABINET
- La description des tâches du directeur de cabinet/ Chef de Cabinet
- La description des tâches du Chargé de la sécurité ou l'Aide de camp
- La description des tâches du chef protocole au Directeur du protocole
- Le (s) Conseiller(s) Technique(s) et la Secrétaire Particulière

MODULE IV : ÉLABORATION DE LA CHARTE DE LA COHESION AU SEIN DU CABINET

PUBLIC CIBLE
- Secrétaire Particulière de Ministre ;
- Secrétaire Particulière de Présidents d'Institution
- Secrétaire Particulière de Secrétaire Général
- Secrétaire Particulière de Directeur de Cabinet

V. MESURES SANITAIRES

Aucun cas suspect de la maladie à Virus Ebola n'a été détecté en République de Côte-d'Ivoire.

Pour cela des contrôles sont opérés à l'arrivée à l'aéroport notamment la prise de température et le remplissage d'une fiche de santé.

Des lavages de mains sont exigés au lieu de la formation tous les jours.

VI. SORTIES TOURISTIQUES

Le cabinet propose à l'ensemble des participants une sortie touristique à la Basilique notre Dame de la Paix à Yamoussokro ou dans la Zone balnéaire de Bassam.

Il appartient aux participants de faire leur choix.
- Basilique notre Dame de la Paix à Yamoussokro
- Zone Balnéaire de Bassam

Le choix du plus grand nombre sera le site à retenir.

SIÈGE - Tél fixe : (00226) 25 38 25 97 - Cel. : (00226) 70 25 09 89 - Email : welmous@fasonet.bf - OUAGADOUGOU - BURKINA FASO
Tél fixe : (00225) 22 50 43 31 - Cel. : (00225) 48 00 25 76 - Email : welmous@aviso.ci - ABIDJAN - RCI



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
CENTRE DE RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE(CRGM)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 01/2015/CRGM

FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES 4X4 DOUBLE CABINE

Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'avis général de passation de marchés publics N°01/MM/DI2015 du Ministère des Mines et du Développement Industriel au titre de l'année 2015, publiés **dans le Sahel Quotidien** N° **8899 du Mercredi** 25 **Mars 2015**

Le Centre de Recherche Géologique et Minière invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter leurs offres sous pli cacheté pour la fourniture en un seul lot de trois (03) véhicules 4x4 Double cabine.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règle vis à vis de l'Administration (voir détails dans instructions aux soumissionnaires) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres auprès de la Direction Administrative et des Ressources du Centre de Recherche Géologique et Minière de **9 heures à 16 heures du lundi au jeudi et de 9 heures à 12 heures le vendredi.**

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres, auprès de la Direction Administrative et des Ressources du Centre de Recherche Géologique et Minière et moyennant **paiement d'un montant non remboursable de 50 000 francs cfa.**

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge du demandeur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.

Les offres présentées en **un original et trois (3) copies**, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission de **2%** du montant total de l'offre devront parvenir ou être remises avant le 01/06/2015 à 9h 00mn à l'adresse ci-dessous :

Ministère des Mines et du développement Industriel Centre de Recherche Géologique et Minière, Direction Administrative et des Ressources, Immeuble ONAREM 3ème étage, porte 320 B.P : 10855 Niamey, Téléphone 20 33 03 78.

L'ouverture des plis **aura lieu le 01/06/2015 à 10 H 00mn** dans la salle de réunion 329 au 3ème étage de l'Immeuble ONAREM en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister.

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de Soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Par décision motivée, le Centre se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'étude notariale de Maître Djibo Hamsa Garba LI 18, B.P 2444 Niamey TEL 21 76 97 02 de la perte de l'Acte de Cession portant sur la parcelle **J** de l'îlot **876** du lotissement **SOREY PLATEAU II,** d'une superficie **de cinq cent (500) mètres carrés,** au nom de **Monsieur BADJE OUNTEINI SOULEY.**

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer au service des affaires domaniales de la Commune Rurale de LIBORE ou à l'étude ci-dessus indiquée.

Le Notaire *Maître Djibo Hamsa Garba*

ETUDE DE MAITRE MAITOURNAM IBRAHIM NOTAIRE
TEL: 20340095/ Cel : 96 88 43 70 / 90 07 50 48 -Avenue du canada, poudrière, Porte N° 1290
NIF : 17943/R/ Mail: Ibramaltournam@yahoo.fr -Niamey - Niger

AVIS DE PERTE

A la requête de Monsieur BOUBACAR **MOUSSA SEYDOU,** avis est donné par l'Etude Notariale Maître **MAITOURNAM Ibrahim,** sise à Niamey, Avenue du Canada-Poudrière, en face de la pharmacie du Collège Mariama, de la perte d'un acte de cession non bâti N° 60647, formant la parcelle **K,L** ; îlot **5578,** lotissement **Est Talladjé** dans la ville de Niamey, au nom de Monsieur **GOUNABI NAHAMA.**

Le NOTAIRE Maître MAITOURNAM Ibrahim

Nécrologie

Le Directeur Général de l'hôtel Gawèye a le profond regret de vous annoncer le décès de **Monsieur MAHAMADOU HASSANE ADA** matricule 769, employé à l'hôtel Gawèye en qualité de magasinier, **le samedi 25 avril 2015 à l'hôpital National de Niamey** à la suite d'un accident de la route.

L'enterrement a déjà eu lieu le dimanche 26 avril 2015 à 16 heures au cimetière musulman de Yantala.

Né le 29 mars 1966 à Niamey, **feu MAHAMADOU HASSANE ADA** est marié et père de six (6) enfant.

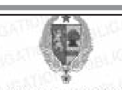
Il a servit l'hôtel Gawèye du 23 octobre 1990 au 25 avril 2015 où la mort la surpris.

De son vivant, **Monsieur MAHAMADOU HASSANE ADA** était un agent consciencieux, travailleur dévoué, il jouissait de l'estime de ses supérieurs hiérarchiques et de ses collègues de service.

A sa famille éplorée, parents, amis et connaissances, le Directeur Général présente au nom du Président du Conseil d'Administration, de l'Administrateur Délégué, de l'ensemble du personnel de l'hôtel Gawèye et à son nom propre, ses condoléances les plus attristées.

Que l'âme du disparu repose en paix. Amen.

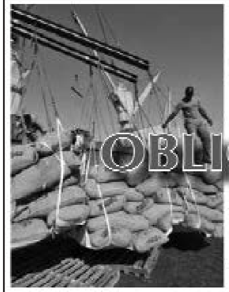
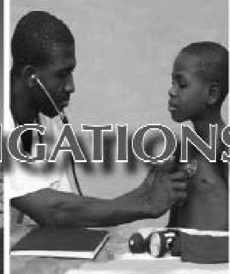


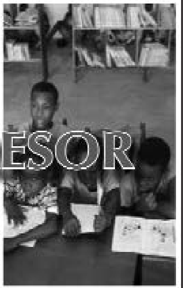


REPUBLIQUE DU SENEGAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES
EMISSION D'OBLIGATIONS DU TRESOR PAR ADJUDICATION

N°05/2015 DU 06/05/2015



L'Agence UMOA-Titres et le Trésor Sénégalais
PORTENT A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QU'ILS ORGANISENT UN APPEL D'OFFRES POUR LA CESSION D'OBLIGATIONS DU TRÉSOR DONT LES TERMES SONT LES SUIVANTS :

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

Emetteur	: Etat du Sénégal
Montant mis en adjudication	: 30 000 millions de FCFA
Valeur nominale unitaire	: 10 000 FCFA
Durée	: 3 ans
Taux d'Intérêt	: 5,5 %
Prix	: multiples
Date de valeur	: jeudi 07 mai 2015
Echéance	: lundi 07 mai 2018

OBLIGATIONS 5,5 % 3 ANS

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date	**: mercredi 06 mai 2015**
Heure limite	**: 10h30 mn TU**

Les offres seront reçues à l'Agence Principale de la BCEAO du Pays de résidence et à travers l'application SAGETIL-UMOA

Le remboursement de ces obligations se fera en totalité le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (remboursement in fine). Le paiement des intérêts se fera à un taux de 5,50% l'an dès la première année.

Dakar, le 27 avril 2015

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres
Adrien DIOUF

Le Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor
Abdoulaye DIENG

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres :
email : adjudications@umoatitres.org / Tel : +221 33 839 1010 / Fax : +221 33 839 4557



APPEL D'OFFRE N°3/OIM/14

Le présent Appel d'Offres s'inscrit dans le cadre du projet « Soutenir les migrations sûres et informées » mis en œuvre par l'OIM au Niger grâce au soutien financier de l'Union Européenne et est dirigé aux agences de communication, producteurs, réalisateurs et cinéastes indépendants avec de l'expérience démontrée en matière de réalisation de court ou long métrages.

Sous la supervision conjointe de l'OIM Niamey, l'agence/le cinéaste consultant sélectionné(e) aura à effectuer :
-une série de 10 court-métrages de trois minutes (hors titre et générique) sur la migration au Niger. Fiction, animation, micro-documentaire, clip, blog vidéo... Tous les genres sont acceptés.

Dossier
Les personnes intéressées doivent présenter un dossier conforme aux suivants critères d'éligibilité :
- Etre de nationalité nigérienne et être le réalisateur du film ;
- Proposer le scénario /story board d'une série de 10 films de moins de trois minutes accompagné du synopsis ;

Une proposition technique (plan d'action et chronogramme) et financière détaillée;
Un CV ;
Fournir un dvd (format mp4) d'un court ou long métrage déjà réalisé ;
Proposer un contenu excluant tout caractère religieux, politique et / ou publicitaire;

Soumission
Les personnes intéressées devront soumettre un dossier sous scellé comprenant une proposition technique et financière au **plus tard le Jeudi 25 mai 2015 à 17h,** aux bureaux de l'OIM à Niamey ou à Agadez.
Le dossier de candidature doit être envoyé à l'adresse email **recruitmentiomniamey@iom.int**

Tout dossier reçu après cette date ne sera pas considéré. Seules les agences/cinéastes consultants sélectionnés seront contactées.

NB : Toute tentative de corruption ou de pression, à l'endroit des employés de l'OIM ou d'une tierce personne intervenant dans ce projet éliminera de facto le soumissionnaire.

ARMP **Marchés Publics**

Avis d'Appel d'Offres local N°01/15

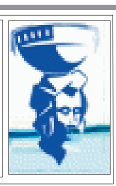
La République du Niger a obtenu un Don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) en différentes monnaies, pour financer le coût du Programme du développement communautaire PAC III.

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce Don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du présent marché relatif à la réalisation d'un puits villageois moderne de type OFEDES dans le village de Goulbel, Commune Urbaine de Say / **Département de Say, Région de** Tillabéry.

1. La Commune de Say a chargé la **Direction Départementale de l'Hydraulique de Say** de la mise en œuvre, du suivi et contrôle des travaux de réalisation d'un, puits.
2. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, la Commune de Say lance un Appel d'Offres Local pour la réalisation d'un puits.
Sont admis à concourir les soumissionnaires qualifiés dans la catégorie II ou plus Option puits.
3. Le Dossier d'Appel d'Offres peut-être consulté pendant les heures ouvrables à la **Direction Départementale de l'Hydraulique de l'Assainissement** de Say ou peut être acheté auprès de celle-ci, moyennant paiement d'un montant non remboursable *de* ***30.000 FCFA.***
4. Toutes les offres doivent être déposées à **la Mairie de Say au plus tard le 20/05/2015 à 9h** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à **2%.**
5. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, l**e même jour à 10h** dans la Salle de réunion de la **Mairie.**
6.Le soumissionnaire devra, au cours des trois dernières années, avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal un projet au moins identique, et, justifier disposer d'un compte ouvert dans les livres d'une banque commerciale installée au Niger.

République dui Niger
SOCIETE D'EXPLOITATION DES EAUX DU NIGER « SEEN »
Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 1 000 000 000 de F CFA
Siège social : boulevard du Zarmaganda – BP 12209 - NIAMEY (NIGER)
RCCM : NI-NIM-2005-B-0560. NIF : 4419

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 4 JUIN 2015



Mesdames et Messieurs les Actionnaires,
Nous vous informons que vous êtes convoqués en Assemblée Générale Mixte le jeudi 4 juin 2015 à 9 heures, à l'hôtel GAWEYE, à Niamey.
Afin de faciliter le déroulement de cette Assemblée, nous vous invitons à vous présenter dès 8 heures au lieu sus indiqué en vue de l'émargement de la feuille de présence.

ORDRE DU JOUR :
A TITRE ORDINAIRE :
Résolutions soumises au vote de tous les actionnaires :
1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2014 et du rapport général des commissaires aux comptes ; approbation des comptes de cet exercice ;
2. Présentation du rapport spécial des commissaires aux comptes conformément à l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA sur les sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.
3. Affectation du résultat ; fixation du montant du dividende et de sa date de mise en paiement ;
4. Quitus aux administrateurs et décharge de l'exécution de leur mission ;
5. Ratification du transfert du siège social ;
Résolution soumise au vote de l'actionnaire de catégorie A :
6. Renouvellement du mandat d'un administrateur représentant l'actionnaire de catégorie A ;
(Cette résolution porte sur le renouvellement du mandat de Monsieur Boukar CHAIBOU, Administrateur de catégorie A).
Résolutions soumises au vote des actionnaires de catégorie B:

7. Renouvellement du mandat d'un administrateur représentant les actionnaires de catégorie B ;
(Cette résolution porte sur le renouvellement du mandat de Monsieur Loïc FAUCHON, Administrateur de catégorie B, Président-Directeur Général de la Société des Eaux de Marseille filiale de Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux).

8. Renouvellement du mandat d'un administrateur représentant les actionnaires de catégorie B ;
(Cette résolution porte sur le renouvellement du mandat de Monsieur Patrice FONLLADOSA, Administrateur de catégorie B,CEO Veolia Environnement pour la zone Afrique et Moyen Orient).
9. Renouvellement du mandat d'un administrateur représentant les actionnaires de catégorie B ;
(Cette résolution porte sur le renouvellement du mandat de Monsieur Denis LE MAOUT, Administrateur de catégorie B, Directeur des contrats pour la zone Afrique et Moyen Orient).
10. Renouvellement du mandat d'un administrateur représentant les actionnaires de catégorie B ;
(Cette résolution porte sur le renouvellement du mandat de Monsieur Mahamadou Mouctar SAKO, Administrateur de catégorie B).
Résolutions soumises au vote des actionnaires de catégorie C :
11. Renouvellement du mandat d'un administrateur représentant les actionnaires de catégorie C ;
(Cette résolution porte sur le renouvellement du mandat de Monsieur Ama DIALLO, Administrateur de catégorie C ou la nomination d'un des candidats aux fonctions d'administrateur).
12. Renouvellement du mandat d'un administrateur représentant les actionnaires de catégorie C ;
(Cette résolution porte sur le renouvellement du mandat de Monsieur Moussa SOULEYMANE, Administrateur de catégorie C ou la nomination d'un des candidats aux fonctions d'administrateur).
A TITRE EXTRAORDINAIRE :
Résolution soumise au vote de tous les actionnaires :
Mise en harmonie avec le Nouvel Acte Uniforme OHADA sur les Sociétés et refonte des statuts ;
A TITRE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE :
Résolution soumise au vote de tous les actionnaires :
Pouvoirs pour formalités.

CATEGORIE C : APPEL A CANDIDATURES
L'OHADA ne prévoyant pas de candidatures de dernière minute pendant l'assemblée, les candidatures au poste d'administrateur de catégorie C seront reçues au siège social jusqu'au 19 mai 2015. Le candidat doit indiquer ses références professionnelles et ses activités professionnelles actuelles et au cours des 5 dernières années.

PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE :
Tout actionnaire ou représentant légal d'actionnaire sera admis à l'assemblée **sur présentation de sa carte d'identité ou de son passeport.** Si vous ne pouvez pas, en votre qualité d'actionnaire, participer à cette assemblée, nous vous invitons à donner pouvoir ou à vous faire représenter par une personne de votre choix **en remplissant une procuration** mise à cet effet à votre disposition au siège social de la SEEN, boulevard du Zarmaganda à Niamey, **accompagnée de la photocopie de votre pièce d'identité.**

Ces procurations sont à retirer au siège social à compter du 20 mai 2015 sur justification de votre identité et sont à retourner dûment complétées à cette même adresse si possible avant le 29 mai 2015 afin de faciliter la préparation de cette assemblée.

En outre, dans un souci d'organisation, nous vous informons qu'aucun actionnaire ne sera admis à participer à l'assemblée s'il se présente à l'émargement après 9 heures. Il est recommandé d'arriver dès l'ouverture des guichets.

INFORMATION :
L'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la SEEN à Niamey pendant les 15 jours qui précéderont l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'administration





Chambre de Commerce d'Industrie et d'Artisanat du Niger

cnpg

Centre National de Perfectionnement à la Gestion

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme annuel de formation, le CNPG organise pour le mois **de mai 2015** les actions de formation sur les thèmes suivants:

GESTION DES ARCHIVES ET DE LA DOCUMENTATION INFORMATISEE
Du 11 au 22 mai 2015 à Cotonou-Bénin

GESTION EFFICACE DE LA CAISSE - Niveau II
Du 11 au 22 mai 2015 à Cotonou-Bénin

LES OUTILS ORGANISATIONNELS ET RELATIONNELS DE LA SECRETAIRE A L'ASSISTANT DE DIRECTION
Du 11 au 22 mai 2015 à Cotonou-Bénin

GESTION EFFICACE DU MATERIEL ET DE LA LOGISTIQUE
Du 11 au 22 mai 2015 à Cotonou-Bénin

LES OBLIGATIONS FISCALES : COMMENT LES REMPLIR ?
Du 12 au 14 mai 2015 au CNPG - Niamey

PERFECTIONNEMENT DES STANDARDISTES, RECEPTIONNISTES EN ACCUEIL ET COMMUNICATION
Du 19 au 21 mai 2015 au CNPG - Niamey

Pour tous renseignements contacter le CNPG au 96 96 19 82 au 93 81 77 73 / 94 99 48 30



AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. l'ONG Islamic Relief Niger, lance le présent Avis d'Appel d'Offres pour la réalisation de l'audit comptable et financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2. Les soumissionnaires intéressés par le présent Appel d'Offres peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres auprès du Bureau de l'ONG Islamic Relief Niger à Niamey, commune 1 kouara kano - BP 10 773 - Niamey.
Tel. (227) 20 37 09 23 le mardi 5 mai 2015.

3. Les offres, rédigées et présentées conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres seront adressées à : **« Monsieur le Directrice Pays de l'ONG Islamic Relief Niger, BP 10 773 – Niamey. »**
Elles doivent être déposées **au plus tard le lundi 18 mai 2015 à 12 h 00 (heure locale).**

Le directeur Pays

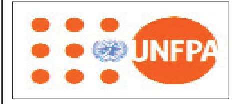
ETUDE DE MAÎTRE ADAMOU HAROUNA DAOUDA NOTAIRE À LA RÉSIDENCE DE NIAMEY

AVIS DE PERTE

Maître ADAMOU HAROUNA Daouda, Notaire à la résidence de Niamey a reçu ce jour 22 Avril 2015 **Monsieur MAHAMADOU KADRI**, demeurant à Niamey lequel déclare avoir égaré à Niamey l'Acte de Cession d'Immeuble bâti, objet de la parcelle **H** de l'îlot **4361** du lotissement **EXT BOBIEL**, à son nom.
Toute personne qui l'aurait retrouvé, est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude Notariale sise à Niamey, Boulevard ASKIA Mohamed BP: 10912 Niamey-Niger, TEL/FAX: (00227) 20 35 25 10

POUR AVIS
Me ADAMOU HAROUNA Daouda

Le Déclarant
Monsieur MAHAMADOU KADRI
Pièce Jointe :
* Certification ; Copie Carte d'identité du déclarant ; Copie Carte d'identité de propriétaire.



REPRESENTATION AU NIGER

AVIS DE RECRUTEMENT

D'UN(E) ASSISTANT(E) AU PROCUREMENT (PASSATION DE MARCHES)

Maison des Nations Unies, 428, Avenue du Fleuve Niger
BP 11207 – Niamey – Niger
E-mail: unfpa.ne@unfpa.org
Téléphone: (227) 20 72 29 80/20 73 47 00
Fax : (227) 20 72 33 64

Le Bureau de UNFPA recherche pour son Bureau à Niamey un(e) Assistant(e) au Procurement (Passation de Marchés), de niveau GS.06.
Type de Contrat : Fixed Term Appointment
Durée du Contrat : Un an, avec possibilité de renouvellement

Niveau de Rémunération : le salaire sera déterminé sur la base de la grille de rémunération
Applicable aux Staff des Nations Unies recruté localement.

Fonctions/Responsabilités: Sous la supervision générale de la Représentante et la supervision directe de la Chargée des Opérations, l'Assistant(e) Procurement fournira des services d'appui aux Programmes et Opérations en assurant une haute qualité et la cohérence des tâches. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec l'Assistant logisticien et la Chargée des Opérations et assurera la liaison avec les Programmes ainsi qu'avec la partie nationale au besoin.

Plus spécifiquement, l'Assistant(e) Procurement est chargé de :

1. **D'élaborer et assurer le suivi du plan annuel d'acquisition des biens, équipements et matériels du bureau et des Programmes en mettant l'accent sur l'atteinte des résultats suivants:** Collecte des données relatives aux spécifications techniques, coûts, délais d'approvisionnement des biens et services et partage avec les assistants de programme, les chargés de programme et les partenaires d'exécution ; Elaboration du plan annuel et la révision des acquisitions des programmes et projets; Entrée du plan annuel d'acquisition dans le système de gestion ; Suivi du plan d'acquisition et rappel aux chargés et assistants de programmes des délais impartis dans le plan pour établissement des réquisitions; Guide et assistance des programmes et partenaires de mise en œuvre en matière de choix des biens et services ; Conseil et appui les partenaires de mise en œuvre pour la préparation de tous les documents requis en matière d'achat ; Conseil et appui de l'administration dans l'acquisition des biens et services du bureau.

2. **Assurer la passation des marchés des biens et services :** Elaboration des appels d'offres, appels à proposition et demandes de cotation dans le cadre des achats des projets et programmes du bureau ; Initiation de la procédure d'achat dans le strict respect des règles et procédures en matière d'acquisitions de biens et services, notamment l'observation celles régissant les contraceptifs-matériels médicaux, roulants, matériel informatiques, les constructions ; Gestion du comité local d'achat ; Elaboration des bons de commande sur la base des réquisitions approuvées en conformité aux termes de références ou aux spécifications techniques et la disponibilité du budget ; Elaboration des contrats sur la base des termes de référence approuvés conformément aux règles de l'organisation ; Réception des commandes en collaboration avec le demandeur en vérifiant la conformité avec les spécifications et suivi des réclamations auprès des fournisseurs ; Liaison avec la branche des services d'achat à Copenhague ; Suivi du tableau de bord relatif aux bons de commandes et données sur achats du bureau.

3. **Assurer la gestion des biens du Bureau ainsi que des biens achetés dans le cadre des programmes en mettant l'accent sur l'atteinte des résultats suivants :** Veiller à l'information des actifs appropriée de chaque ordre de réquisition ou d'achat conclu dans le système ; Réception dans le système de tous les actifs du bureau, codification appropriée et étiquetage des biens ; Tenue à jour des archives immobilisations et des contrats du bureau et des dossiers de référence sur des sujets divers, classement régulier et systématique de tous les documents et optimisation de l'accès aux informations des classeurs et fichiers électroniques relatifs aux actifs du bureau et des partenaires ; Centralisation et mise à jour des états d'inventaire des biens durables du Bureau et des Projets ; Etablissement et suivi des contrats de transfert des matériels; Suivi du tableau de bord relatif aux actifs du bureau.

4. **Participer au renforcement et au partage des connaissances en mettant l'accent sur l'atteinte des résultats suivants :** Contributions à la gestion des réseaux des bonnes pratiques et de partage des connaissances ; Tenue à jour des archives et des contrats du bureau et des dossiers de référence sur des sujets divers, classement régulier et systématique de tous les documents et optimisation de l'accès aux informations des classeurs et fichiers électroniques.

Qualifications requise :
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire correspondant à au moins BAC+3 en Finance, Economie ou Gestion;
- Avoir au minimum 5 ans d'exercice professionnelle pertinente en matière de passation des marchés et de gestion des biens projets. Une expérience au sein du Système des Nations Unies constitue un atout important;
- Avoir une très bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ; l'expérience dans la manipulation des systèmes de gestion basés sur le Web et les bases de données seraient un atout ;
- Avoir une excellente maîtrise du Français (écrit et oral), avec de solides compétences rédactionnelles, et une bonne connaissance de l'Anglais.

Constitution et Dépôt des Candidatures: Les personnes intéressées par le présent avis de recrutement sont invitées à déposer leur candidature sous pli fermé portant la mention «Candidature au poste d'Assistant(e) au Procurement» à l'adresse suivante : UNFPA, 428, Avenue du Fleuve Niger, Plateau, Maison des Nations-Unies, BP 11207 - Niamey (date de la poste faisant foi pour les dépôts par courrier postal).

Les dossiers de candidature devront comprendre : une lettre de motivation ; un CV détaillé, avec indication des noms, adresses et numéro de téléphone valides de 3 personnes de référence pouvant attester des qualités professionnelles du/de la candidat(e) ; les copies légalisées (certifiées conformes) des diplômes/attestations de formation ; les copies légalisées des certificats/attestations de travail ; les copies légalisées de l'extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif en tenant lieu, et du certificat de nationalité du/de la candidat(e).

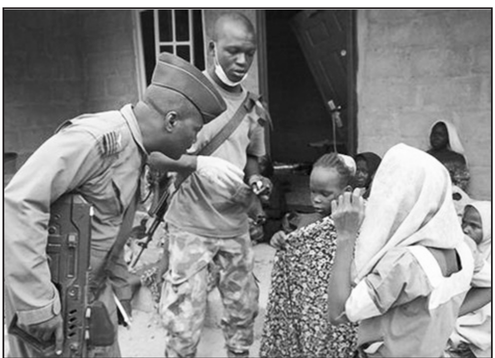
NB : seuls les candidat(e)s dont les dossiers présentent un intérêt pour UNFPA et qui auront été présélectionnés seront contactés et invité(e) à passer des tests (écrit et oral).
Avis : «Les candidatures féminines sont vivement encouragées».
Date limite de réception des candidatures : le vendredi 15 mai 2015 à 13 heures (le cachet de la poste faisant foi pour les dossiers transmis par voie postale).

Nigeria

D'ex-otages de Boko Haram racontent leur calvaire

Libérées par l'armée nigériane, quelques-unes commencent à parler: les captives de Boko Haram, prisonnières du groupe islamiste pendant de longs mois dans le nord-est du Nigeria, racontent leur calvaire, la faim, les privations et les menaces.

Près de 700 femmes et enfants ont été sauvés la semaine dernière des insurgés qui les retenaient dans un de ses fiefs, la forêt de Sambisa. Dimanche soir, les autorités ont annoncé avoir transféré dans un camp de déplacés 275 femmes et enfants dans la capitale de l'Etat d'Adamawa, Yola. Traumatisés et souffrant de sous-nutririon pour certains, les ex-otages ont été confiés à l'Agence nationale de gestion des urgences (NEMA) pour un soutien post-traumatique et une réinsertion sociale. "Huit femmes et 15 enfants ont été hospitalisés pour des blessures reçues pendant l'opération de sauvetage", a déclaré à l'AFP un porte-parole de l'agence, Sani Datti.
Une des otages, Binta Abdullahi, 18 ans, avait été enlevée dans son village près de Madagali, dans le nord de l'Etat d'Adamawa, il y a plus d'un an. Elle a recouvré la liberté mais d'autres ont eu moins de chance. "Quand les militaires ont donné l'assaut au camp où nous étions détenus, nos ravisseurs nous ont dit de nous réfugier sous les arbres et buissons pour échapper aux bombardements de l'armée", a déclaré la jeune femme à des journalistes à son arrivée à Yola. "Des femmes qui s'étaient cachées sous les arbres ont été écrasées par des chars qui avançaient sans savoir qu'elles étaient là", a déclaré Binta Abdullahi.
"Les combattants de Boko Haram ont été maitrisés et nous avons été sauvés. Les soldats ont alors fait monter dans des véhicules ceux qui étaient trop faibles ou malades et ont demandé aux autres de marcher derrière eux pour éviter les mines posées par Boko Haram un peu partout". "Trois femmes au moins et des soldats ont été tués dans l'explosion d'une mine sur laquelle une femme avait marché". Binta Abdullahi a ajouté avoir été détenue en deux endroits différents avant d'être emmenée dans la forêt de Sambisa le mois dernier. Elle est notamment passée par le "quartier général" de Boko Haram à Gwoza, une ville du nord-est du Nigeria où le groupe qui a fait allégeance à l'organisation de l'Etat islamique avait proclamé un "califat" l'an dernier sur les territoires qu'il contrôlait alors.


DR

Des militaires discutant avec des jeunes filles libérées de Boko Haram

Ses deux sœurs, également kidnappées, ont réussi à s'enfuir mais elle avait choisi de rester car elle avait recueilli trois enfants âgés de trois à quatre ans dont les mères ne figuraient pas parmi les captives. Son témoignage est semblable à celui d'autres otages qui ont raconté mariages forcés, sévices sexuels et pressions psychologiques aux mains de leurs ravisseurs. Certains ont été obligés d'aller combattre sur le front. "Ils nous ont demandé d'épouser des membres de Boko Haram mais nous leur avons dit qu'il n'en était pas question parce que nous étions déjà mariées", a dit la jeune femme. "Ils nous ont répondu qu'ils nous vendraient alors comme esclaves le moment venu".

Une autre femme, Lami Musa, 19 ans, était enceinte de quatre mois quand, il y a cinq mois, les hommes de Boko Haram ont envahi son village près de Chibok. C'est à Chibok que le groupe islamiste a enlevé plus de 200 lycéennes l'an dernier, un rapt qui a bouleversé le Nigeria et ému bien au-delà de ses frontières. Cet enlèvement est devenu le symbole des rapts auxquels se sont livrés les insurgés qui, selon Amnesty International, ont enlevé environ 2.000 femmes depuis début 2014.
Lami Musa a ajouté avoir échappé au mariage forcé car elle était enceinte mais ses ravisseurs lui avaient dit qu'elle n'y échapperait pas une fois qu'elle aurait accouché. "Par chance, j'ai été sauvée le lendemain de l'accouchement", raconte-t-elle. Les autorités ont procédé à Yola à l'identification des anciens otages, selon le porte-parole de la NEMA, M. Datti. Mais on ignorait combien de temps ils resteraient dans le camp de déplacés. "La plupart paraissent fatigués et traumatisés. Ils sont hirsutes. On voit qu'ils ne se sont pas lavés depuis des jours", ajoute le porte-parole. De la nourriture, des matelas, des couvertures, des moustiquaires, du savon et des détergents ont été distribués aux femmes et enfants.

(AFP)

Burundi

Trois manifestants tués par balles par la police

Trois manifestants protestant contre la candidature du chef de l'Etat burundais Pierre Nkurunziza à un troisième mandat ont été tués, hier lundi, à Bujumbura dans des affrontements avec la police, a annoncé la Croix-Rouge. "Depuis ce matin, nous avons enregistré trois morts et 46 blessés", a déclaré à l'AFP le porte-parole de la Croix-Rouge, Alexis Manirakiza.

Selon une source médicale, ces trois personnes ont été tuées par balles. Ces trois nouveaux morts portent à douze le nombre de personnes tuées dans des violences depuis le début des manifestations contre un troisième mandat de Pierre Nkurunziza, débutées le 26 avril. Neuf d'entre elles sont des opposants tués dans la répression du mouvement. Deux policiers et un soldat ont aussi perdu la vie.
Lundi, deux morts ont été enregistrés dans le quartier de Musaga, dans le sud de Bujumbura, et un autre dans celui de Nyakabiga (est), où des journalistes de l'AFP ont eux-mêmes vu des blessés par balles et la police tirer à balles réelles contre les manifestants, parfois sans sommation, ainsi qu'à coups de gaz lacrymogènes et grenades assourdissantes.
Les journalistes de l'AFP et un photographe étranger ont par ailleurs vu cinq policiers blessés, deux touchés par des jets de pierre et trois par des éclats de grenade.
La police a affirmé que la grenade avait été lancée par des manifestants, mais rien ne permettait de le confirmer. Les journalistes de l'AFP n'ont vu aucun manifestant armé de grenade lundi. "C'est grave ce qu'il se passe aujourd'hui, les manifestants sont traités comme des terroristes comme l'avait dit le ministre de l'Intérieur", a déclaré une figure de la société civile en pointe dans le mouvement de protestation anti-troisième mandat, Pierre Claver Mbonimpa.


DR

La police face à des manifestants dans le quartier de Musaga à Bujumbura

Samedi, le gouvernement burundais avait qualifié les manifestations d'"entreprise terroriste", accusant les auteurs d'attaques à la grenade qui ont coûté la vie aux deux policiers d'être liés à la contestation anti-troisième mandat. Après une trêve de deux jours, les protestations, interdites par le gouvernement, ont repris lundi dans la capitale de ce petit pays d'Afrique des Grands Lacs.
Les manifestants dénoncent la désignation de Pierre Nkurunziza, élu une première fois en 2005 par le Parlement et une deuxième fois en 2010 au suffrage universel, comme candidat de son parti le Cndd-FDD à la présidentielle du 26 juin. Les opposants à un troisième mandat le jugent anticonstitutionnel et contraire à l'accord d'Arusha qui avait ouvert la voie à la fin de la longue guerre civile (1993-2006) et limite à deux les mandats présidentiels.
Le camp Nkurunziza juge la démarche parfaitement légale et a demandé à la Cour constitutionnelle de trancher. Cette dernière, jugée inféodée au pouvoir par les manifestants, doit se prononcer dans les jours à venir.

(AFP)

Yémen

L'Arabie saoudite envisagerait une trêve humanitaire

La coalition constituée par l'Arabie saoudite pour lutter contre les rebelles Houthis au Yémen envisage de suspendre ses raids aériens pour permettre l'acheminement d'aide humanitaire à la population civile, rapporte lundi la chaîne saoudienne Al Arabiya en citant le chef de la diplomatie à Ryad.

Selon la chaîne, Adel Al Djoubeïr met cependant en garde les Houthis et leurs alliés contre la tentation de mettre à profit une telle trêve humanitaire pour poursuivre leur offensive dans le sud du pays. La coalition saoudienne a annoncé il y a deux semaines la fin de son opération "Tempête décisive" mais les raids aériens n'ont dans les faits jamais cessé en raison de la poursuite des combats au sol, notamment autour d'Aden.
Un proche du président yéménite Abd-Rabbou Mansour Hadi, réfugié à Ryad, a une nouvelle fois nié lundi la présence de soldats de la coalition dans la grande ville portuaire du sud du Yémen, évoquée puis démentie dimanche par le porte-parole des combattants fidèles au gouvernement en exil. "Il s'agit d'un groupe de soldats yéménites", a déclaré le chef de la diplomatie yéménite Reyad Yassine Abdoulla à propos de la quarantaine de soldats en uniforme des forces spéciales arrivés récemment à Aden. "Nous leur avons fourni un nouvel entraînement (en Arabie saoudite) et nous les avons envoyé (à Aden) pour organiser la situation", a-t-il dit.

(Reuters)



Marchés Publics



REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
CENTRALE D'APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS ET MATÉRIELS AGRICOLES (CAIMA)

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/MAG/CAIMA/2015

POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (4) MAGASINS DE STOCKAGE D'UNE CAPACITÉ DE 1000 TONNES

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres National fait suite à l'avis Général de passation des marchés publics de la CAIMA au titre de l'année 2015 publié dans le Sahel n°8874 du mardi 10 février 2015 et dans le Journal des marchés de l'ARMP n°225 du 15 février 2015 (pp.23 à 25).

2. Dans le cadre de l'exécution du budget 2015, la CAIMA se propose d'utiliser une partie des fonds KR II pour effectuer des paiements autorisés au titre des travaux de construction de quatre (4) magasins de stockage d'une capacité de 1000 tonnes chacun dont deux (2) à Guesselbody (Niamey), un (1) à Dosso et un (1) à Tahoua. Ces travaux sont repartis en trois (3) lots auxquels les candidats peuvent soumissionner pour l'ensemble, mais ne peuvent être attributaires de plus d'un (1) lot.

Le délai d'exécution est de six (6) mois à compter de la date de réception de l'accusé de l'ordre de service de démarrer les travaux.

3. La Centrale d'Approvisionnement en Intrants et Matériels Agricoles (ci-après désigné par "CAIMA"), agissant à son compte sollicite à cet effet, des propositions auprès des Entrepreneurs autorisés à soumissionner en vue de la réalisation desdits travaux qui sont en trois (3) lots distincts localisés à Niamey, Dosso et Tahoua.

4. Les Entreprises de 3ème catégorie et plus, option bâtiment ou groupement formel d'Entreprises de 3ème catégorie et plus : option bâtiment, en règle vis à vis de l'Administration (voir détails dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation des biens, intéressées peuvent se procurer le Dossier d'Appel d'Offres (D.A.O.) contre paiement en espèces d'un montant non remboursable de **trois cent mille (300 000) francs CFA**, **auprès de la Secrétaire du Directeur Administratif et Financier (DAF) de la CAIMA, Bureau n°B05, Avenue des Armées, Rue des bâtisseurs, BP 11 364 Niamey-Niger, Tél. : (+227 20 73 39 59), Fax : (+227 20 73 50 23).**

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres **auprès du Directeur du Matériel et de la Gestion du Fonds de Roulement Interne (DM/GFRI) de la CAIMA les jours ouvrables entre 9h 30 mn et 16h 30mn.**

6. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et le maître d'ouvrage ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.

7. Les offres en un (1) original et quatre (4) copies présentées et accompagnées d'une garantie de soumission de 2% de l'offre du candidat devront parvenir ou être remises à la Secrétaire du DAF, **Bureau n°B05, Tél. :(+22720733959)** au plus tard **le jeudi 04 juin 2015 *à 09h 00* (heure locale GMT+1)**. ***Les enveloppes seront ouvertes le même jour à 09 h 30* (heure locale GMT+1)** dans la salle de réunion à la CAIMA sis à son siège, **Avenue des Armées, Rue des bâtisseurs,** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent assister à l'ouverture des plis.

8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **cent vingt (120) jours**, à compter de la date de remise des offres.

Par décision motivée, l'administration de la CAIMA se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

Le Directeur Général
ABDOU SIDI



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
CENTRALE D'APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS ET MATÉRIELS AGRICOLES (CAIMA)

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION DE MARCHE

AON N°005/2014/MAG/CAIMA

POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE TRANSPORTS D'INTRANTS ET MATÉRIELS AGRICOLES DANS LES HUIT (8) CHEFS-LIEUX DES RÉGIONS DU NIGE

L'an deux mil quatorze et le vendredi 03 octobre à seize heures trente s'est tenue dans la salle de réunion de la Centrale d'Approvisionnement en Intrants et Matériels Agricoles la séance plénière de la commission Ad'hoc d'attribution du marché relatif à la fourniture de services de transports d'intrants et matériels agricoles dans les huit (8) chefs-lieux des région du Niger. La commission a été créée par décision n°00050/DAF/DG/CAIMA du 30 septembre 2014 et est présidée par Monsieur Kassoum DAN JIMA. Directeur des Affaires Financières de la CAIMA. Etaient aussi présents, tous les membres du comité d'experts indépendant créé par décision n°000625/CAIMA/DG/CAIMA du 28 novembre 2014.

La commission d'attribution du marché s'est penchée sur les résultats de l'analyse et de l'évaluation des offres reçues à savoir les offres des ETS MARAFA BOUBACAR.
BP : 11518Niamey -Niger, des ETS I D. ISSA DJIBRINA: Tel: 96 69 55 22 Niamey- Niger et des ETS MAHAMADOU IBRAHIM BP: 11 881 Niamey- Niger.

Il ressort du rapport d'analyse et d'évaluation présenté, que l'ARF fournie par les ETS MARAFA BOUBACAR est en photocopie légalisée et non en original. Par conséquent, conformément aux dispositions de l'article 2 des IS des DPAO le document a été déclaré fourni non conforme par le comité d'experts et leur offre a été écartée de la suite de l'analyse.

Après analyse et évaluation des critères de qualification, les offres des ETS I.D ISSA DJIBRINA et des ETS MAHAMADOU IBRAHIM ont été jugées évaluées et conformes pour l'essentiel.

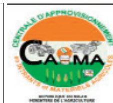
Sur la base de la prise en compte des observations et amendements au rapport d'analyse et d'évaluation, la commission Ad'hoc d'attribution, conformément aux dispositions du DAO qui précisent que « l'attribution des axes se fera aux deux premières offres évaluées conformes et classées les moins-disante sur l'ensemble des axes », le marché est attribué ainsi qu'il suit:
1er : ETS I.D. ISSA DJIBRINA, Tel 96 69 55 22 Niamey- Niger classés 1er sur treize (13) axes et premier et premier ex éco sur dix (10) axes avec livraison immédiate au point indiqué à compter de la date de notification de l'attribution du marché;
2ème ETS MAHAMADOU IBRAHIM. BP: 11 881 Niamey- Niger, classés 1er sur cinq (5) axes et premier et premier ex éco sur dix (10) axes livraison immédiate au point indiqué à compter de la date de notification de l'attribution du marché.



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
CENTRALE D'APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS ET MATÉRIELS AGRICOLES (CAIMA)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°004/MAG/CAIMA/2015





RELATIF A LA FOURNITURE DE DIX MILLE (10.000) TONNES D'ENGRAIS

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres National fait suite à l'Avis Général de Publicité des marchés de la CAIMA au titre de l'année 2015 publié dans le Sahel n°8874 du mardi 10 février 2015 et dans le Journal des marchés de l'ARMP n°225 du 15 février 2015 (pp.23 à 25).

2. Dans le cadre de l'exécution du budget 2015, la CAIMA se propose d'utiliser une partie des fonds de la subvention de l'Etat afin d'effectuer des paiements autorisés au titre de la fourniture d'engrais. La **CAIMA** invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour **la fourniture de dix mille (10.000) tonnes d'engrais (NPK 15-15-15 et UREE)** sous financement défini aux DPAO repartis-en **en trois (3) lots distincts comme suit :**

Numéro du lot	Description	Quantité (tonnes)	Délai de livraison	Lieu de livraison
1	LOT N°1 : NPK 15-15-15	3.000	Trente (30) jours maximum à compter de la date de réception de l'ordre de service de commencer la livraison	Magasins CAIMA à Guesselbodi (Niamey)
2	LOT N°2 : UREE	4.000	Trente (30) jours maximum à compter de la date de réception de l'ordre de service de commencer la livraison	Magasins CAIMA à Guesselbodi (Niamey)
3	LOT N°3 : NPK 15-15-15	3.000	Trente (30) jours maximum à compter de la date de réception de l'ordre de service de commencer la livraison	Magasins CAIMA à Maradi

3. Les candidats peuvent soumissionner pour un ou l'ensemble des lots, mais ne peuvent être attributaire de plus d'un (1) lot.

4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règle vis à vis de l'Administration (voir les dispositions de l'article 2 des IS des DPAO) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et qu'elles soient en mesure de respecter scrupuleusement le délai de livraison de trente (30) jours maximum à partir de la date de réception de l'ordre de service de commencer la livraison.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres auprès du Directeur Commercial (DC) de la CAIMA les jours ouvrables de **8h00 à 16h30**.

6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du dossier d'Appel d'offres contre paiement en espèces d'un montant non remboursable de **trois cent mille (300 000) francs CFA, auprès de la Secrétaire du Directeur Administratif et Financier (DAF) de la CAIMA, Bureau n°B05, Avenue des Armées, Rue des bâtisseurs, BP 11 364 Niamey-Niger, Tél. : (+227 20 73 39 59), Fax : (+227 20 73 50 23).**

7. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.

8. Les offres présentées en un original et 4 copies, conformément aux dispositions des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), et accompagnées d'une garantie de soumission de 2% du montant de l'offre devront parvenir ou être remises **à la Secrétaire du DAF, Bureau n°B05, Tél. :(+22720733959) au plus tard le jeudi 04 juin 2015 à 10 heures 30 (heure locale GMT+1).**

9. L'ouverture des plis aura lieu **le jeudi 04 juin 2015 à 11 heures (heure locale GMT+1)** dans la salle de réunion de la CAIMA en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

10. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

Le Directeur Général
ABDOU SIDI

Ostéopathie : quand faut-il consulter ?

Un nerf coincé, un os déplacé, une articulation enflammée, sont d'excellentes raisons de consulter un ostéopathe. On vous explique en quoi consistent ses manipulations.

La maladie et la douleur, pour l'ostéopathe, sont dues à une restriction de la mobilité des tissus. Comme « la structure gouverne la fonction», une perte de mobilité a des répercussions sur le bon fonctionnement de l'organe. « En ostéopathie, on ne parle pas de choses déplacées, mais plutôt bloquées, explique Catherine Rod de Verchère, ostéopathe. Ces blocages peuvent être dus à une entorse, un choc plus ou moins récent (un coup du lapin, par exemple), une mauvaise posture au quotidien, la sédentarité ou au contraire un exercice physique intense, mais peuvent aussi remonter à beaucoup plus loin, comme les circonstances de sa naissance. » Les manipulations de l'ostéopathe ont donc pour objectif de rétablir la mobilité et la qualité de tous les types de tissus (os, articulations, muscles, viscères...) afin de retrouver un fonctionnement optimal.

Si, pour le patient, tous les gestes de l'ostéopathe tendent à se ressembler, ils sont pourtant spécifiques et constituent un vaste répertoire d'action : massages, manœuvre de décollement, pompage des réservoirs veineux, étirements... Tous ces gestes ayant un seul objectif : redonner de la mobilité au tissu avec un unique outil, les mains.

Pourquoi aller voir un ostéopathe ?

En France, la réglementation stipule que l'ostéopathie est destinée uniquement aux « troubles fonctionnels du corps humain, à l'exclusion des pathologies organiques qui nécessitent une intervention thérapeutique, médicale, chirurgicale, médicamenteuse ou par agents physiques ». En pratique, on peut consulter un ostéopathe en cas de lumbago, sciatique, torticolis, entorse, migraines, troubles du sommeil, stress, constipation, diarrhées chroniques, ballonnements, brûlures d'estomac, nausées, séquelles de traumatismes, hypofertilité, règles douloureuses, otites, bronchites à répétition...

(Topsanté)

Porter un costume change la façon de penser

Une étude conduite par des chercheurs américains explique que s'habiller de manière abstraite pousse à l'abstraction.

Si vous vous sentez être un homme nouveau dès que vous enfilez un costume, ce n'est pas simplement une impression. Selon une équipe de chercheurs américains il y a même une raison scientifique à cela. Des savants de l'université de Columbia (à New York) et de l'université de Californie ont mis au point une étude qui dévoile l'impact du costume sur le mode de pensée, explique The Atlantic.

Leur travail, intitulé «The cognitive consequences of formal clothing», consiste en cinq expérimentations. Parmi celles-ci, la première établit que se vêtir en costard permet de se sentir apte à remplir des tâches plus importantes. «Mettre une tenue élégante suscite en nous un sentiment de puissance qui change notre manière de voir le monde», développe Abraham Rutchick, professeur de psychologie de l'université de Californie et l'un des auteurs de l'étude.

Là où leurs observations prennent un tour plus inattendu, c'est qu'elles montrent par la suite que s'habiller de façon très formelle conduit à voir les choses dans leur ensemble, à concevoir son initiative sur le long terme, à avoir une approche plus abstraite et théorique. Cette abstraction ne permet pas seulement de passer outre les détails concrets, parfois insignifiants, qui peuvent ralentir le travail du salarié, elle a aussi une influence plus large. Dans la vie, envisager son rapport à l'argent ainsi protège des élans impulsifs au profit d'initiatives plus intelligentes et prévoyantes.

En d'autres termes, pour ces scientifiques, les gens qui portent des costumes sont plus enclins à épargner ou à investir à longue échéance.

(Slate.fr)

Nous avons un point commun avec les chauves-souris (et ce n'est pas Batman)

Comme pour nous, les deux hémisphères du cerveau de la chauve-souris sont sollicités pour l'écoute.

Plusieurs chercheurs viennent de publier le détail d'une étude assez étonnante dans la revue Frontiers of Neuroscience. Selon eux, les hommes et les Pteronotus parnellii, une espèce de chauves-souris américaine, partagent une caractéristique unique: l'analyse des sons est prise en charge par les deux hémisphères de leur cerveau. C'est-à-dire que le côté gauche traite les sons les plus rapides en fréquence et le côté droit s'occupe de l'analyse des sons les plus lents. Une caractéristique commune qui varie selon le sexe de la chauve-souris, tout comme chez les humains: les mâles ont une asymétrie plus importante, alors que les femelles utilisent presque autant les deux hémisphères.

Il faut noter ici que l'homme ne partage cette particularité avec aucune autre espèce, comme le relève le site EurekAlert, pas mêmes les singes, avec qui nous partageons pourtant plus de 90% de gènes en commun. Stuart Washington, membre de l'équipe et neuroscientifique à Georgetown, explique l'importance de cette différence chez l'homme:

«Le timing plus lent de l'hémisphère droit peut nous permettre d'identifier qui parle, de jauger son état émotionnel selon le ton de voix et de démêler la voix du reste de la musique dans une chanson, ce qui peut être important quand il s'agit de coordonner les activités d'un groupe de gens et, au final, amener vers la formation de cultures. On comprend mieux pourquoi les hommes ont eu besoin de faire évoluer cette asymétrie de leur cerveau.»

Cette différence est également primordiale chez les chauves-souris, bien plus sociables que les humains, qui peuvent ainsi distinguer les différentes communications dont les changements de fréquence sont très rapides. «Les chauves-souris ont aussi besoin de l'hémisphère droit pour utiliser le sonar, qui permet de détecter les petites variations de fréquence, pour percevoir la vitesse des insectes qu'elles traquent et mangent», ajoute Stuart Washington.

Les résultats de cette étude devraient permettre, si l'on en croit l'équipe de chercheurs, d'améliorer la reconnaissance vocale des ordinateurs et de mieux comprendre les troubles du langage. Une bonne nouvelle pour l'Homme, mais peut-être une mauvaise pour le Pteronotus parnellii. Comme l'explique le site Newser, les potentielles découvertes sur les troubles du langage ouvrent la porte à de nouveaux tests scientifiques, qui ne sont autorisés «que sur les animaux»...

(Slate.fr)

INCROYABLE MAIS VRAI

Muni d'un marteau, il reste accroché à un panier de basket

Un "acrobate" torse nu est resté accroché à un panier lors des défilés du 1er mai à Seattle. Les forces de l'ordre ont dû intervenir.

C'est lors des défilés du 1er mai dans la ville de Seattle, aux États-Unis, que la police locale a dû décrocher un homme pendu par un pied. L'homme était resté accroché après avoir escaladé un panier de basket. Une dizaine de policiers de la ville, chargés d'encadrer les défilés, ont dû se détourner de leur tâche afin de tenter de faire descendre l'individu suspendu par un pied la tête en bas. Mais face aux résistances de l'acrobate, ils ont dû appeler les pompiers à la rescousse et utiliser leur échelle pour couper le filet qui retenait l'homme prisonnier.

Finalement immobilisé, l'imprudent a été détaché en toute sécurité. Aujourd'hui, il risque d'être inculpé pour dégradation de bien d'autrui.

Lepoint.fr

HOROSCOPE

BELIER (21 mars - 19 avril) : Vous aurez du mal à vous faire une opinion franche de quelqu'un.

TAUREAU (20 avril - 20 mai) : Un imprévu vous empêche d'avancer dans vos projets. Il faudra gérer une période de frustration.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) : Les associés ne trouvent pas de terrain d'entente. La situation reste bloquée.

CANCER (22 juin - 22 juillet) : Si vous n'avez pas le coeur à travailler, mettez-vous en pilote automatique. Il faut rester productif...

LION (23 juillet - 21 aout) : Le sport sera votre meilleur allié. Faites-en aussi régulièrement que possible.

VIERGE (22 aout - 21 sept.) : Les enfants mettront vos nerfs à rude épreuve. Courage !

BALANCE (22 sept. - 22 oct.) : Une formation sera une vraie chance d'avancer dans votre carrière.

SCORPION (22 oct. - 21 nov.) : Votre travail sera sévérement jugé et la pilule aura du mal à passer. Restez zen.

SAGITTAIRE (22 nov. - 21 dec.) : Exprimez haut et fort votre bonheur, ça déteindra sur les autres.

CAPRICORNE (22 dec. - 20 janvier) : La forme est en chute libre ! Il faut prendre immédiatement les choses en main.

VERSEAU (21 janv. - 18 fevrier) : Les vrais amis répondent toujours à l'appel.

POISSONS (19 fev. - 20 mars) : Si vous n'obtenez pas ce que vous demandez au travail, n'en faites pas une maladie. Vous avez posé des bases pour l'avenir.

PHARMACIES DE GARDE

Du Samedi 02 Mai au Samedi 09 Mai 2015

- La Patience (Ex Lacouroussou)
- Bobiel
- Point D
- Nouveau Marché
- Complexe
- 2ème Forage
- Lako
- Route Tillabéry
- Terminus
- OUA
- Mutualiste
- Ecole Mission
- Pont Kennedy
- Route Filingué
- Talladjé Est
- Couronne Nord
- Populaire Maourey
- Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

NUMEROS UTILES

Renseignements :	12
Réclamations:	13
SAMU:	15
Police Secours:	17
Sapeurs Pompiers :	18
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit:	20 73 47 37

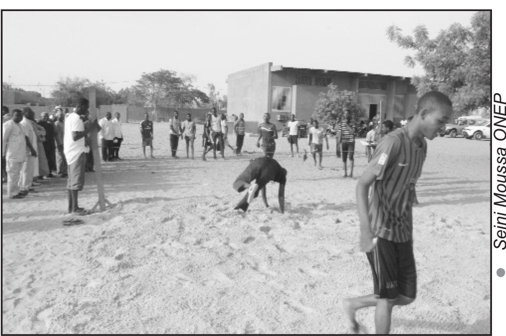
Lancement du BEP sportif au Centre de formation professionnel et technique de Koira Tégui

2.946 candidats dont 819 filles engagés dans les épreuves sportives

Les épreuves d'éducation physique et sportive du Brevet d'études professionnelles (BEP sportif) ont démarré, samedi dernier, sur toute l'étendue du territoire national. A Niamey, c'est le Directeur de cabinet du ministre de la Formation Professionnelle et Technique Dr Abdou Labo Bouché qui a procédé au lancement desdites épreuves au centre de formation professionnelle et technique de Koira Tégui en présence du représentant du gouverneur de la région de Niamey et des cadres centraux et régionaux du ministère.

A 8 h, la délégation officielle a procédé au démarrage effectif des épreuves dans une des salles de cours pour les candidats dispensés. Après avoir ouvert l'enveloppe scellée contenant le sujet, le conseiller du gouverneur de Niamey M. Hamidine Abdou a souhaité bonne chance aux candidats. Il leur a aussi exprimé le soutien et les encouragements des autorités régionales. Peu après la délégation est venue à la rencontre des candidats et des encadreurs sur le terrain pour les épreuves sportives. Les candidats composent dans trois (3) disciplines à savoir le saut en hauteur, le saut en longueur et le lancer du poids.

Ils sont au total 2.946 candidats dont 819 filles (soit 27,80%) à se lancer dans ces épreuves sportives du BEP au plan national. La région de Niamey compte à elle seule 1.286 candidats dont 445 filles. Ces effectifs sont repartis dans quatre centres d'examen à savoir le Lycée d'Enseignement Professionnel (LEP Issa Béri), le CEG V, le Centre technique Kalmaharo (CTK) et le centre de formation professionnelle et technique de Koira Tégui (CFPT/KT). Ces quatre centres totalisent 7 jury dont le jury N°1 au CTK, le jury N°2 au CFPT/KT, les jury N°3, N°6 et N°7 au LEP Issa Beri et les jury N°4 et N°5 au CEG V.


Seini Moussa ONEP

Lors du lancement des épreuves sportives

D'après le directeur des examens, des concours, de l'orientation et de la validation des acquis professionnels et expérientiels, les épreuves sportives se déroulent normalement partout dans le pays y compris à Diffa, où le lancement a été donné un peu plus tôt dans la matinée. ''Toutes les dispositions matérielles et financières ont été prises par le ministère des Enseignements professionnels et techniques pour que tout se passe bien. Les sujets sont partis à temps. Des missions ont été dépêchées auparavant dont une a concerné Maradi Zinder Diffa, une autre Dosso, Tahoua Agadez et une troisième a concerné Tillabéri '' a confié M. Binia Issoufou. Il ajoute que ces épreuves visent à préparer les candidats aux épreuves théoriques et pratiques qui les attendent dans un peu plus d'un mois.

En effet, les épreuves écrites et pratiques du BEP et du CAP (Certificat d'aptitude professionnelle débuteront le 10 juin prochain et dureront une dizaine de jours. Ainsi en plus des 2.946 candidats pour le BEP, il faut ajouter 422 autres candidats au CAP. D'après le Directeur des examens et concours M. Binia Issoufou dix (10) filières sont concernées par le CAP dont deux du domaine tertiaire et huit du domaine industriel tandis qu'on en compte 25 filières pour le BEP dont 10 du tertiaire, deux (2) du primaire (agriculture et élevage) et une quinzaine de filières dans le domaine industriel. Ces deux examens concernent aussi bien les établissements d'enseignement et de formation professionnels et techniques aussi bien publics que privés.

Siradji Sanda

Football:

Le Chelsea de Mourinho à nouveau roi d'Angleterre

Chelsea a remporté le cinquième titre de champion d'Angleterre de football de son histoire, ce 3 mai 2015. Ce sacre valide les choix effectués par son entraîneur emblématique, le Portugais José Mourinho.

Il aura suffi de deux saisons à José Mourinho pour ramener le titre de champion d'Angleterre de football à Londres. Les deux clubs phares de Manchester, United et City, se partageaient en effet le trophée depuis le dernier sacre de Chelsea en 2010.

L'entraîneur portugais, revenu chez les Blues (le surnom des joueurs de Chelsea, Ndlr) après un premier passage entre 2004 et 2007, dressait donc un bilan flatteur après une victoire 1-0 face à Crystal Palace garantissant la première place à son équipe.

« Je suis très heureux et fier, a-t-il lancé après la rencontre décisive. On peut se retourner et voir à quel point on mérite d'être champions. La saison dernière, nous construisions quelque chose. Cette saison, nous avions une éthique de travail, un esprit d'équipe, des principes et des nouveaux joueurs qui nous ont apporté des choses que nous n'avions pas ».

La « méthode Mourinho » a fait ses preuves

José Mourinho aime à dire qu'on juge un entraîneur sur sa deuxième saison, lorsque celui-ci a réellement pu appliquer ses idées. L'été dernier, celui qu'on surnomme le « Special One » s'était donc attelé à recruter les joueurs qui lui avaient tant fait défaut en 2013-2014. Le Portugais a notamment récupéré trois joueurs du championnat d'Espagne : le gardien de but Thibaut Courtois, prêté à l'Atletico Madrid ces dernières années ; l'attaquant Diego Costa, acheté 40 millions d'euros au même club ; et le milieu de terrain Cesc Fabregas, racheté au FC Barcelone contre 38 millions d'euros.

Les trois hommes ont été la clé de voûte de la belle saison de Chelsea, avec Eden Hazard. L'ailier, élu meilleur joueur du championnat par ses pairs, est désormais l'un des meilleurs attaquants au monde. Le Belge a progressé cette année, sous la direction d'un José Mourinho pourtant parfois dur à son égard. L'ex-coach du FC Porto (Portugal), de l'Inter Milan (Italie) et du Real Madrid (Espagne) a su se montrer tour à tour drôle, arrogant, provocateur, pour attirer l'attention sur lui et détourner ainsi la pression pesant sur ses joueurs.

(RFI)

LE SAHEL
Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
Courriell : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.ne

Directeur de Publication
MAHAMADOU ADAMOU

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)
Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
Rédacteur en chef: Idé Fatouma
Rédacteur en chef Adjt: Siradji Sanda
Secrétaire de Rédaction: Oumarou Ali

Direction Technique (DT)
Directeur: Issa Madougou ; 20 73 99 87
Réd. chef informatique adjt: Inoussa Oumarou

Direction Commerciale (DC)
Directeur: Morou Hamadou 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub : Alhassane Assilila

Direction Administrative et Financière (DAF)
Directeur: M. Ibrahim Garba Mahamane. 20 73 99 85
Chef service Recouvrement: Mme Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP
Tirage : 5000 exemplaires

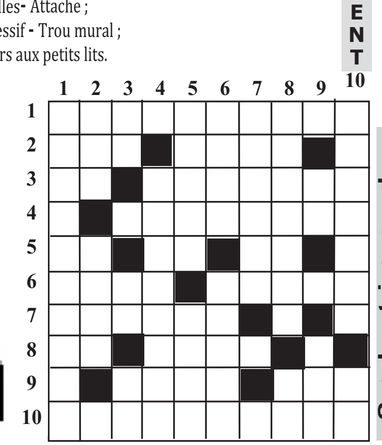
MOTS CROISES du Sahel

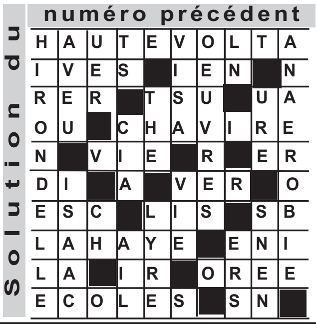
HORIZONTALEMENT

1. Actions de se déplacer çà et là pour prendre l'air ou se divertir
2. Gitan -C'est de l'argent à Londres
3. Fut parlé en France - Pays du Maghreb
4. Se dit d'une activité qui passe nécessairement avant les autres ;
5. Anciens compagnon - Préposition- Difficultés ;
6. Noirci- Table de cérémonies ;
7. Decente en ski ;
8. Voyelles- Attache ;
9. Possessif - Trou mural ;
10. Cours aux petits lits.

VERTICALEMENT

1. Titulaire de chaire à l'université ;
2. Bloc dur - Fiilm de Sembène Ousmane ;
3. Club marseillais de foot - Article- Condition;
4. Tenue de combats militaires ;
5. Gaines - Palmipèdes;
6. Phènomène climatique du Pacifique (El..)- Affable ;
7. Chef traditionnel en pays zarma ;
8. Renonce à la candidature (Se...) - Points opposés ;
9. Sur certaines plaques - Transfert de crédit par cellulaire ;
10. Course de chevaux avec obstacles - Préposition.





Solution du numéro précédent

H	A	U	T	E	V	O	L	T	A
I	V	E	S	■	I	E	N	■	N
R	E	R	■	T	S	U	■	U	A
O	U	■	C	H	A	V	I	R	E
N	■	V	I	E	■	R	■	E	R
D	I	■	A	■	V	E	R	■	O
E	S	C	■	L	I	S	■	S	B
L	A	H	A	Y	E	■	E	N	I
L	A	■	I	R	■	O	R	E	E
E	C	O	L	E	S	■	S	N	■

